

INTOSAI



Revue

INTERNATIONALE
de la vérification des comptes publics

Dossier spécial
sur l'audit environnemental



Juillet 2012

Juillet 2012

Vol. 39, N° 3



Conseil de rédaction

Josef Moser, *Président de la Cour des comptes de l'Autriche*

Michael Ferguson, *Vérificateur général du Canada*

Abdelkader Zgoulli, *Premier Président de la Cour des comptes de la Tunisie*

Gene Dodaro, *Contrôleur général des États-Unis*

Adelina González, *Contrôleuse générale par intérim du Venezuela*

Présidente

Helen H. Hsing (É.-U.)

Rédactrice en chef

Muriel Forster (É.-U.)

Rédactrices en chef adjointes

Linda J. Sellevaag (É.-U.)

Melanie Papisian (É.-U.)

Rédacteurs associés

Bureau du vérificateur général (Canada)

Jagbans Singh (ASOSAI-Inde)

Luseane Sikalu (PASAI-Tonga)

Secrétariat de la CAROSAI (Sainte-Lucie)

Secrétariat général de l'EUROSAI (Espagne)

Khemais Hosni (Tunisie)

Basilio Jauregui (Venezuela)

Secrétariat général de l'INTOSAI (Autriche)

Bureau de reddition de comptes du gouvernement (É.-U.)

Administration

Sebrina Chase (É.-U.)

Paul Miller (É.-U.)

Membres du Comité directeur de l'INTOSAI

Terence Nombembe, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Afrique du Sud*

Liu Jiayi, *Auditeur général, Bureau de contrôle national, République populaire de Chine*

Osama Jaffer Faquih, *Président, Bureau d'audit général, Arabie saoudite*

Josef Moser, *Président, Cour des comptes, Autriche, secrétaire général*

Terrance Bastian, *Auditeur général, Ministère de l'auditeur général, Bahamas*

M. Moussa Kone, *Président, Cour des comptes, Côte d'Ivoire*

Carlos Ramón Pólit Faggioni, *Bureau de contrôle général de l'État, Équateur*

László Domokos, *Président, Office national d'audit, Hongrie*

Vinod Rai, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau du contrôleur et auditeur général, Inde*

Ibrahim Hamad Balkir, *Président, Bureau d'audit, Libye*

Juan Manuel Portal-Martinez, *Auditeur général, Cour supérieure d'audit de la Fédération du Mexique*

Lyn Provost, *Contrôleuse et Auditrice générale, Bureau du contrôleur et auditeur général, Nouvelle-Zélande*

Jørgen Kosmo, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Norvège*

Muhammad Akhtar Buland Rana, *Auditeur général, Bureau de l'auditeur général, Pakistan*

Sergey Vadimovich Stepashin, *Président, Chambre des comptes de la Fédération de Russie*

Amyas Morse, *Contrôleur et Auditeur général, Bureau d'audit national, Royaume-Uni*

Gene Dodaro, *Contrôleur général, Bureau de reddition de comptes du gouvernement, États-Unis d'Amérique*

Adelina González, *Contrôleuse générale par intérim, Bureau du contrôleur général de la République, Venezuela*

Revue

INTERNATIONALE

de la vérification des comptes publics

©2012 International Journal of Government Auditing, Inc.

La *Revue internationale de la vérification des comptes publics* est publiée tous les trimestres (janvier, avril, juillet et octobre) pour l'INTOSAI (Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) en allemand, en anglais, en arabe, en espagnol et en français. La *Revue*, organe officiel de l'INTOSAI, vise à l'avancement des procédures et techniques d'audit dans le secteur public. Les opinions et les idées formulées n'engagent que la rédaction et les auteurs des textes et ne reflètent pas nécessairement les vues ou l'orientation de l'Organisation.

La rédaction invite les personnes intéressées à soumettre des articles, des rapports spéciaux ou des informations à ses bureaux, aux soins du :

U.S. Government Accountability Office
441 G Street NW, Room 7814
Washington, D.C. 20548
United States

Téléphone : 202-512-4707
Fax : 202-512-4021
Courriel : intosaijournal@gao.gov

La *Revue* sert parfois de document pédagogique. La rédaction accorde donc la préférence aux articles traitant d'aspects pratiques de l'audit dans le secteur public. Il peut s'agir d'études de cas, de commentaires sur de nouvelles méthodes d'audit ou de descriptions de programmes de formation en audit. Les articles traitant surtout d'aspects théoriques ne conviennent pas.

La *Revue* est distribuée gratuitement aux membres de l'INTOSAI et aux autres intéressés. Elle se trouve sur le site Web de l'INTOSAI à www.intosaijournal.org ou à www.intosai.org. On peut aussi l'obtenir en s'adressant à la *Revue* à spel@gao.gov.

Les articles de la *Revue* sont répertoriés dans l'Accountants' Index par l'American Institute of Certified Public Accountants et présentés dans la publication Management Contents. Des articles choisis figurent également dans les comptes rendus analytiques publiés par les sociétés Anbar Management Services, de Wembley, en Angleterre, et University Microfilms International, d'Ann Arbor (Michigan), aux États-Unis.

Table des matières

Éditorial	1
Dossier spécial sur l'audit environnemental	6
Réflexions du président du Comité directeur	7
En bref	9
Croissance et évolution du GTVE	14
Centre mondial de formation	17
Utilisation de technologies géospatiales pour améliorer l'audit environnemental	19
Guides du GTVEs	21
Audit environnemental : Défis actuels et futurs	22
Rapport des GTRVE	25
Le point sur la coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds	32
Dans le cadre de l'INTOSAI	34
Nouvelles de l'IDI	41
Événements de l'INTOSAI	44

www.intosaijournal.org



L'audit environnemental à l'INTOSAI : 20 ans plus tard

Entretien avec l'Auditeur général de l'Estonie et président du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) de l'INTOSAI, Mihkel Oviir, mené par le secrétaire général du GTVE, Tõnis Saar, en mai 2012 pour discuter de l'importance de l'audit environnemental, des travaux du Groupe de travail et des progrès accomplis à ce jour.

Question : *Le GTVE célèbre son 20^e anniversaire cette année. Selon vous, est-ce long ou court dans la vie d'une organisation?*

Mihkel Oviir : L'INTOSAI a créé différents groupes de travail pour étudier diverses questions qui nécessitent des analyses poussées. Ces groupes, de par leur nature, ont une durée de vie déterminée. Ils ne sont pas éternels. Dans ce contexte, 20 ans, c'est très long. Par ailleurs, si l'on tient compte de la mission du Groupe – l'environnement –, 20 ans, c'est court. Pendant ces deux décennies, le GTVE a grandement évolué. D'abord sous la présidence des Pays-Bas, puis du Canada et, aujourd'hui, de l'Estonie, il a rédigé des guides de plus de 1 600 pages et organisé un grand nombre de réunions, de formations et d'ateliers, petits ou grands. Pourtant, il reste encore de nombreux domaines qui n'ont pas été abordés, car les questions écologiques sont si vastes, si complexes et très imbriquées. Comme les ressources naturelles ne sont pas illimitées, je suis convaincu que ces questions resteront à l'ordre du jour des décideurs pendant encore de nombreuses années alors que notre monde connaît un développement explosif.

Question : *Quel était votre grand dessein lors de votre nomination à la présidence du Groupe de travail?*

Mihkel Oviir : Jusqu'ici, mon plus grand rêve – voir toutes les ISC réaliser des audits environnementaux – s'est révélé trop ambitieux. Nous avons tout de même fait un grand pas en avant, car les audits environnementaux ont clairement le vent dans les voiles. Plus de 100 ISC audient en effet activement des questions environnementales. Résultat, nous

avons consigné des milliers d'audits du monde entier dans notre base de données en ligne. Je ne suis pas de ceux qui croient que l'audit environnemental est le seul et le plus important des types d'audit. Je suis cependant convaincu qu'un jour, les parlements nationaux, les gouvernements et les ISC exigeront des informations détaillées sur les ressources naturelles au lieu de demander un simple audit annuel des comptes.

J'avais aussi comme grande ambition de créer un centre mondial de formation. L'audit environnemental demande des compétences particulières et la plupart des pays n'ont pas les moyens de se payer un tel centre. Vu que l'apprentissage auprès d'auditeurs d'expérience a fait ses preuves, l'établissement d'un centre international capable d'accueillir et de former les nouvelles recrues de tous les pays me semble d'une logique absolue. Je remercie particulièrement l'ISC de l'Inde qui a gracieusement accepté de créer et d'accueillir ce centre. Celui-ci ouvrira ses portes l'an prochain avec un premier cours en audit environnemental pour débutants. J'ai vu le programme de ce premier cours et je puis vous assurer que ses potentialités sont immenses.

Question : *Pourquoi les ISC devraient-elles participer à des audits environnementaux?*

Mihkel Oviir : Il y a plusieurs raisons, selon moi. D'abord, il s'agit d'un domaine où les décisions prises aujourd'hui dessineront le monde de demain, lorsque les gouvernants ne seront plus les mêmes. Les ISC sont les seuls acteurs du secteur public qui, dans les faits, sont suffisamment indépendantes pour se pencher sur un avenir qui n'est pas immédiat et voir au-delà de la vie d'un gouvernement. Aucune autre institution n'est ainsi placée et cela nous permet de nous intéresser au long terme. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il faut prendre une décision difficile, comme relever le prix de l'eau, réduire la déforestation, instaurer une taxe sur les déchets ou limiter le recours aux fertilisants ou le développement du tourisme.

Ensuite, nous vivons à l'heure de la mondialisation. Les ressources, l'énergie et, hélas, les déchets traversent les frontières à une vitesse sans précédent. Un pays qui aurait des lois peu rigoureuses, des politiques ne favorisant pas un développement durable, peu de mesures assurant le respect des lois et qui devrait en plus conjuguer avec la corruption et des ententes de vente des ressources naturelles douteuses qui sont en deçà des prix en vigueur croulerait sans aucun doute sous les déchets des autres en plus des siens.

Enfin, je propose d'examiner les grandes crises que nos pays ont traversées au cours des 100 dernières années. Outre leurs répercussions économiques, ces crises ont mis en relief l'importance des facteurs économiques, sociaux et environnementaux. Même si des dirigeants d'ISC ont réussi jusqu'ici à éviter d'auditer les questions relatives à l'environnement et au développement durable, ils devront y faire face très bientôt.

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

Question : *Beaucoup prétendent que l'on risque de se mêler de politique en proposant des solutions concrètes à des problèmes environnementaux. Qu'en dites-vous?*

Mihkel Oviir : J'ai pleinement conscience de ce risque. Selon les normes de l'INTOSAI, l'auditeur n'est pas là pour commenter les politiques, mais plutôt pour vérifier la conformité des institutions aux politiques en vigueur. Mais que doit faire un auditeur indépendant lorsqu'une politique donnée n'est pas durable? Prenons l'exemple qui suit : si une politique permet d'abattre 20 hectares chaque année au sein d'un massif forestier qui couvre 100 hectares en tout, il est évident que la forêt ne sera plus la même après cinq ans. J'hésiterais donc à signer un rapport qui indiquerait que tout a été fait pour le mieux. J'ai soulevé ces questions dans le cadre des travaux de mon bureau et critiqué des politiques sous l'angle du critère de la durabilité. J'ai remarqué que certains de mes collègues faisaient la même chose ailleurs et je les appuie. S'agit-il d'une ingérence dans la sphère politique? Je ne le crois pas. Il faut établir une distinction claire entre l'ingérence politique et les commentaires sur une politique environnementale. En tant qu'auditeur général, je ne suis pas habilité à critiquer les politiques parce qu'elles sont de droite ou de gauche, mais je peux en analyser les valeurs environnementales, économiques et sociales. Je suis d'avis que les ISC doivent faire preuve d'exemplarité à cet égard, car je ne vois pas qui d'autre pourrait jouer ce rôle.

Question : *Au fil des ans, les ISC ont acquis des savoirs sur les problèmes environnementaux et les obstacles qui entravent le développement durable. Quelles sont les questions fondamentales qui se posent aux ISC à ce sujet?*

Mihkel Oviir : Les questions ne sont évidemment pas les mêmes d'un pays à l'autre. Les ISC du Canada et du Brésil ont rédigé un document à ce sujet pour la Conférence des Nations Unies Rio +20. Le document décrit les vues de 52 ISC et énumère les dix grands problèmes de gouvernance recensés par les ISC dans le cadre de leurs travaux (voir l'encadré ci-après). Je crois que chacun pourrait facilement reconnaître le gouvernement de son pays à la lecture de cette liste.

Les principales faiblesses des gouvernements, comme on pouvait s'y attendre, sont liées à la gouvernance : secteurs mal réglementés, analyses insuffisantes, absence de plans à long terme, mauvaise gestion financière, application peu rigoureuse des lois, piètre surveillance et données indisponibles. Ces faiblesses traduisent souvent des priorités politiques qui opposent économie et environnement.

Question : *Les ISC ne sont-elles pas de plus en plus nombreuses à faire la promotion du développement durable?*

Mihkel Oviir : C'est la conséquence logique de la généralisation de l'audit environnemental. Nous avons dû reconnaître les difficultés posées par l'audit des questions relatives au développement durable en raison de leur vaste étendue. Lors de la 7^e enquête sur l'audit environnemental, environ 30 ISC ont indiqué avoir audité une facette ou une autre du développement durable.

Les dix grands problèmes de gouvernance dans le secteur de l'environnement et du développement durable

- Responsabilités mal définies ou qui font double emploi
- Manque de coordination entre les échelons infranationaux et nationaux
- Politiques ou stratégies déficientes ou absentes
- Évaluation insuffisante des effets sur l'environnement des politiques et des programmes publics
- Manque d'analyses (économiques, sociales et environnementales) pour étayer les décisions prises
- Manque de planification à long terme pour la mise en œuvre des politiques et des programmes
- Gestion financière inadéquate des politiques et programmes environnementaux
- Application lacunaire des lois environnementales nationales
- Systèmes de surveillance et de rapports déficients
- Absence de données sur l'environnement pour étayer les processus décisionnels

Source : Enquête menée par le Bureau du vérificateur général du Canada et le Tribunal des comptes de l'Union du Brésil

Le XX^e INCOSAI, qui a eu lieu en 2010 en Afrique du Sud, a été consacré en grande partie au développement durable. C'est la réalisation de notre Groupe de travail qui a eu le plus grand retentissement au cours des dernières années. Le deuxième thème du Congrès, « Contrôle de l'environnement et développement durable », a été présidé par l'ISC de la Chine qui a réussi à faire participer toutes les ISC aux discussions sur le développement durable. Les *Accords de Johannesburg* encouragent fortement toutes les ISC à contribuer à l'élan mondial en faveur du développement durable.

L'année 2012 pourrait nous permettre de poser un jalon important sur la route du développement durable. En juin, les dirigeants de la planète se sont réunis à Rio de Janeiro lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Sommet Rio+20) afin d'examiner les progrès accomplis et de réitérer leur engagement politique. J'espère que les résolutions adoptées lors de ce Sommet renforceront les efforts déployés dans le monde en faveur du développement durable.

Les ISC jouent un rôle primordial en vérifiant si les pouvoirs publics prêchent par l'exemple. Tout juste avant la Conférence Rio+20, le Congrès Mondial sur la Justice, la Gouvernance et la Loi pour la Durabilité Environnementale a réuni des auditeurs généraux, des juges en chef, des procureurs généraux et des procureurs en chef du monde entier pour discuter de leur rôle particulier dans la mise en place de mécanismes et d'outils appropriés visant à protéger et à promouvoir le développement durable. Pour la première fois, le

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

GTVE a été invité à faire partie d'un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et à coparrainer le processus préparatoire du congrès mondial.

Question : *Que peut faire chaque ISC pour favoriser le développement durable dans le monde?*

Mihkel Oviir : Les ISC peuvent mener un certain nombre d'activités. Premièrement, chaque ISC peut faire la promotion du développement durable en intégrant ce sujet à ses audits. Deuxièmement, j'encouragerais les ISC qui n'ont pas encore participé activement aux activités du GTVE à devenir membres de notre groupe qui est très actif et à tirer parti de nos connaissances institutionnelles.

Troisièmement, j'inviterais le personnel des ISC à s'impliquer personnellement dans la recherche d'une solution à un problème environnemental.

J'ai participé personnellement à des activités de nettoyage qui ont débuté en Estonie en 2008 et qui ont essaimé dans le cadre d'une campagne mondiale qui se déroule de mars à septembre 2012. Cette campagne a pour slogan : « Let's do it! »

Question : *Quels sont les grands enjeux que doit relever aujourd'hui le Groupe de travail?*

Mihkel Oviir : Nous sommes victimes de notre succès. Nous collaborons désormais activement avec diverses organisations internationales qui comptent sur nous. Les auditeurs sont perçus comme des partenaires dans l'établissement et l'amélioration d'un dispositif mondial de gouvernance et de reddition de comptes. Nous devons donc avoir une opinion sur les sujets qui font l'objet de discussions et être prêts à l'exprimer. Pour ce faire, nous devons non seulement favoriser une communication rapide au sein du GTVE, mais aussi avoir suffisamment de représentants à l'extérieur de l'enceinte de l'INTOSAI.

Il nous faudra aussi améliorer la présentation des produits du Groupe de travail pour nos membres et l'ensemble des membres de l'INTOSAI. Nous sommes à l'ère de l'information et beaucoup trouvent qu'il est un peu ennuyant de suivre une formation avec des documents imprimés. Nous caressons l'idée d'élaborer des lignes directrices en ligne.

Enfin et surtout, nous devons assurer une transition sans heurt à la présidence du Groupe de travail entre l'ISC de l'Estonie et notre estimé partenaire, l'ISC de l'Indonésie. La candidature indonésienne a reçu l'appui unanime du Comité de pilotage du GTVE et nous avons proposé au Comité directeur de l'INTOSAI d'accepter la candidature de l'ISC de l'Indonésie à la présidence du GTVE de 2014 à 2016.

Question : *Que reste-t-il encore à faire?*

Mihkel Oviir : En vérité, il reste un sujet qui me préoccupe : le peu d'attention accordée à l'audit des investissements environnementaux faits par le truchement des fonds internationaux qui sont en pleine croissance.

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

Dernièrement, les gouvernements ont tenté de régler des problèmes environnementaux en créant des fonds multilatéraux comme le Fonds pour l'environnement mondial et les Fonds d'investissement climatique. Personne ne semble avoir conscience que ces fonds se composent aussi de deniers publics et que les ISC devraient donc être en mesure de les auditer. Actuellement, ces fonds échappent à l'attention des auditeurs. Pour moi, cela pose un grand risque. Nous n'avons pas encore été capables de nous pencher sur cette question, mais d'autres la soulèveront sans aucun doute.

Question : *Quelle a été la plus grosse surprise durant votre présidence?*

Mihkel Oviir : J'ai été agréablement surpris par la volonté affichée des membres du GTVE de s'impliquer et de participer. Notre plus gros souci a été de trouver des moyens d'associer les pays aux différents projets et de les motiver à prendre des responsabilités, car le Groupe de travail repose entièrement sur le principe du volontariat. Chose étonnante, tous les projets de coopération, les audits parallèles, les réunions, entre autres, ont été couronnés de succès grâce à l'appui constructif des membres du Groupe. Lorsque je passerai le flambeau l'an prochain, je quitterai un groupe solidaire où chacun est toujours prêt à donner un coup de main.

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

Le présent numéro de la *Revue* est consacré à l'audit environnemental. Il souligne les travaux qui sont réalisés dans l'enceinte de l'INTOSAI, surtout grâce aux efforts déployés par le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) et les groupes régionaux sur la vérification environnementale. Outre l'entretien mené avec le président du Groupe de travail, il comprend les articles suivants :

- Aperçu de l'histoire et de l'évolution du GTVE rédigé par Steve Elstein, ISC des États-Unis
- Rapport sur la création du nouveau centre mondial de formation en audit environnemental rédigé par Nameeta Prasad, ISC de l'Inde
- Article sur l'utilisation des technologies géospatiales lors des audits environnementaux rédigé par Ali Masykur Musa, ISC de l'Indonésie
- Informations sur les guides du GTVE sur l'audit environnemental
- Discussion d'un groupe d'experts sur les enjeux actuels et à venir dans le domaine de l'audit environnemental
- Rapports sur les diverses façons dont les groupes de travail régionaux réalisent des audits environnementaux.



Tõnis Saar de l'ISC de l'Estonie occupe le poste de secrétaire général du GTVE.

Note : Une des rubriques trimestrielles de la *Revue*, « Pleins feux sur les ISSAI », ne fait pas partie de cette édition spéciale. Elle sera de retour dans la livraison d'octobre 2012.

La rédaction de la *Revue* tient à remercier le GTVE de son aide, et tout particulièrement l'ISC de l'Estonie, lors de la préparation de ce numéro.



Améliorer la vie de nos concitoyens

Terence Nombembe, président du Comité directeur de l'INTOSAI et Auditeur général de l'Afrique du Sud

L'intitulé du présent article est tiré de l'ébauche d'une ISSAI sur laquelle travaille le Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC. Après avoir assisté à la réunion du Groupe qui s'est tenue en juin 2012 à Mexico et avoir été témoin de l'enthousiasme et de la passion de ses membres, je n'ai pu résister au désir de faire connaître cet enthousiasme à tous les membres de l'INTOSAI.

Je veux surtout, par cet article, encourager mes homologues qui dirigent des ISC à adhérer aux principes de la valeur et des avantages des ISC et à inspirer, par leur exemplarité, le reste de nos équipes à suivre la voie que nous traçons. Premièrement, les dirigeants des ISC doivent rester fermement attachés au renforcement de la reddition de comptes, de l'intégrité et de la transparence au sein des administrations publiques qu'ils sont chargés d'auditer. Deuxièmement, nous devons préserver notre utilité et disponibilité à l'égard de tous les citoyens et organismes de contrôle qui assurent l'obligation de rendre des comptes de nos gouvernements. Troisièmement, être une organisation exemplaire qui ouvre la voie devrait être l'une de nos priorités si nous voulons gagner le respect de ceux qui utilisent nos travaux. Ces trois grandes catégories d'action devraient soutenir notre détermination commune à améliorer la vie de nos concitoyens.

Une des missions essentielles du Groupe de travail sur la valeur et l'avantage des ISC consiste à mettre au point un outil capable de mesurer notre respect de ces principes. Il importe que cet outil soit d'application flexible et qu'il apporte aux dirigeants des ISC des avantages en vue de renforcer les capacités de leurs organisations. Il doit aussi être l'occasion d'évaluer les progrès que nous réalisons en vue de trouver des solutions à des problèmes externes difficiles et épineux – comme notre indépendance qui est déterminée par le cadre juridique dans lequel nous évoluons, et ce que nous faisons

pour atténuer les risques clés qui continuent de menacer nos gouvernements et nos concitoyens. L'outil devrait nous donner une approche structurée et cohérente pour évaluer nos ISC, que cette évaluation soit notre œuvre ou celle d'un comité de pairs ou d'un organisme externe, comme un bailleur de fonds ou un expert-conseil. Il faut savoir que les dirigeants des ISC auront l'entière discrétion de décider de l'utilisation qui sera faite des résultats et de l'outil. Je tiens seulement à souligner pour le moment que les avantages deviendront manifestes pour tous dès que nous commencerons à utiliser cet outil.

Diverses actions sont menées pour prolonger et amplifier la stratégie de communication de l'INTOSAI et les résolutions adoptées lors du XXI^e Symposium des Nations Unies et de l'INTOSAI qui était axé sur le rôle des ISC dans l'amélioration de la vie des citoyens. Dans un premier temps, un guide renfermant des exemples concrets d'une mise en œuvre efficace d'une stratégie de communication qui met l'accent tout spécialement sur l'interaction des ISC et les citoyens a été élaboré. Des études de cas d'un groupe représentatif d'ISC de toutes les régions de l'INTOSAI viendront enrichir ce document.

Dans un deuxième temps, une enquête de référence visant à favoriser la communication d'informations sur les mesures qui sont prises pour donner suite aux rapports présentés par les différents modèles organisationnels des membres de l'INTOSAI, dans l'esprit des déclarations de Lima et de Mexico, a été menée. Cette enquête vise expressément à recenser les pratiques mises en œuvre par les ISC pour collaborer avec les organes législatifs, judiciaires et exécutifs en vue d'imposer des sanctions lorsque des abus administratifs ont été détectés et rendus publics.

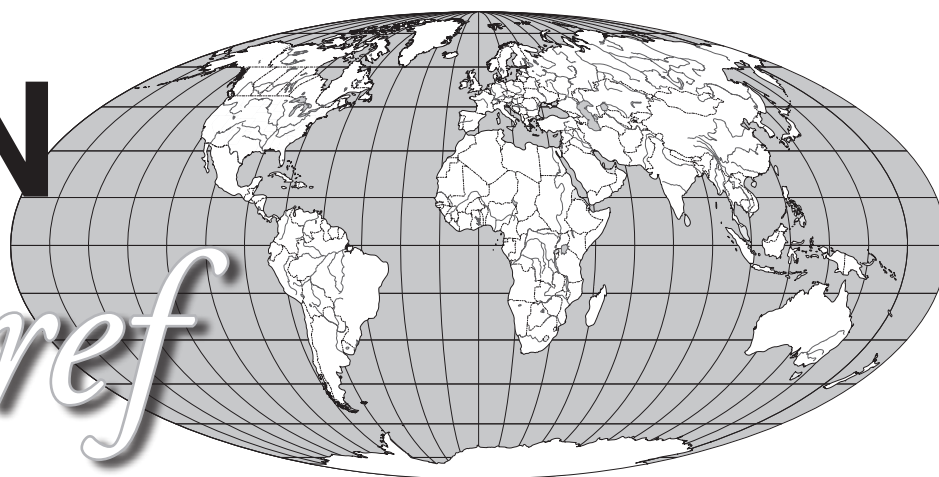
Des exposés-sondages présentant des informations détaillées sur les quatre projets mentionnés précédemment (l'ISSAI sur la valeur et les avantages des ISC, le cadre de mesure du rendement, le guide sur la communication avec les citoyens et les directives pour imposer des sanctions de concert avec les organes législatifs, judiciaires et exécutifs) seront communiqués sous peu aux membres de l'INTOSAI. J'attends avec impatience vos observations et vos commentaires volontaristes et constructifs qui permettront de façonner ces projets en vue du XXI^e INCOSAI qui se tiendra à Pékin, en Chine, en 2013.

J'ai, quant à moi, bon espoir que ces projets, qui s'inscrivent dans l'une des priorités stratégiques de l'INTOSAI, nous permettront d'atteindre de nouveaux sommets et renforceront notre détermination à améliorer la vie de nos concitoyens.

Si nous maintenons ce rythme, nous brillerons de mille feux, car l'heure est venue pour l'INTOSAI de rayonner.

EN

bref



Afrique du Sud

Rapport sur l'audit de performance

L'ISC de l'Afrique du Sud a publié récemment un rapport sur l'audit de performance du processus de construction des infrastructures dans les ministères provinciaux de l'Éducation et de la Santé. Le résumé de ce rapport a également été publié sur le site Web de l'ISC dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI à des fins de partage des connaissances. Vous pouvez accéder au rapport à l'adresse : <http://www.agsa.co.za/audit-reports/SAR.aspx>.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'ISC de l'Afrique du Sud :

Courriel : agsa@agsa.co.za
Site Web : <http://www.agsa.co.za>

Azerbaïdjan

Projet contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Chambre des comptes

Relativement nouvelle, la Chambre des comptes de la République d'Azerbaïdjan, a à peine plus de dix années d'existence. L'institution

en pleine évolution cherche à devenir une ISC entièrement indépendante qui répond aux exigences d'aujourd'hui. À l'heure actuelle, la Chambre met en œuvre le volet du projet de responsabilisation du secteur public et du secteur privé, qui permet d'améliorer l'audit du secteur public par les Institutions supérieures d'audit externes. Ce volet du projet a été financé grâce à une subvention du gouvernement de la Suisse versée par l'entremise de la Banque mondiale.

Le projet de responsabilisation vise à aider la Chambre des comptes à atteindre les cibles qu'elle s'est fixées dans son plan de perfectionnement stratégique, lequel englobe les objectifs suivants (fondés surtout sur les ISSAI) :

- instaurer un service complet d'audit de performance;
- actualiser l'audit financier;
- améliorer le cadre des lois et des normes;
- améliorer les ressources humaines et la formation.

En outre, des réformes pertinentes visant le perfectionnement des Institutions supérieures d'audit externes œuvrant dans ces secteurs ont été proposées dans le cadre du Programme de soutien des réformes des politiques en matière de finances

publiques de l'Union européenne en Azerbaïdjan. Les parties concernées sont parvenues à un accord complet avec l'Union européenne sur les objectifs susmentionnés et sur le calendrier de mise en œuvre des réformes.

L'amélioration du cadre des lois et des normes passe par l'amélioration du cadre législatif de la Chambre des comptes dont on corrigera les failles. Grâce aux mesures à prendre dans ce secteur, le cadre législatif de la Chambre (notamment ses lignes directrices et sa réglementation) sera conforme aux exigences de la résolution A/66/209 des Nations Unies et à la déclaration de l'INTOSAI en faveur de l'indépendance des ISC.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec la Chambre des comptes :

Courriel : office@ach.gov.az
Site Web : <http://www.ach.gov.az>

Danemark

Nouvelle Auditrice générale

M^{me} Lone Stroem a été nommée Auditrice générale du Bureau national d'audit, l'ISC du Danemark. Sa nomination a été sanctionnée par le Président du Parlement danois sur la recommandation du Comité des

comptes publics du Danemark le 29 mars 2012. M^{me} Stroem est entrée en fonctions le 1^{er} mai 2012.



Lone Stroem

M^{me} Stroem apporte à l'ISC du Danemark plus de 20 années d'expérience acquise dans les secteurs privé et public. Experte-comptable dotée d'une expérience solide, elle a commencé sa carrière au cabinet d'audit Ernst & Young, où elle a travaillé à ce titre de 1989 à 2000. Depuis lors, elle a œuvré dans le secteur public, où elle a détenu les postes de gestionnaire de l'audit au sein de l'Agence danoise d'administration financière, de directrice adjointe de l'Agence de modernisation de l'administration publique et, plus récemment, de directrice de l'Agence des services des TI du gouvernement du Danemark.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau national d'audit du Danemark :

Courriel : lls@rigsrevisioneon.dk
Site Web : <http://www.rigsrevisionen.dk>

Maldives

L'ISC signe un protocole d'entente visant à prévenir les crimes financiers

Le 18 avril 2012, le Bureau de l'auditeur général a signé un protocole d'entente avec les services policiers des Maldives. Le protocole d'entente veut contribuer à prévenir les crimes financiers contre les lois et les règlements du pays en permettant aux deux organisations de s'appuyer mutuellement; à détecter les manœuvres frauduleuses et à étendre le soutien aux enquêtes et aux poursuites entourant ces affaires; à mettre en commun des renseignements et de l'information; à offrir une technique et à fournir des avis professionnels en juricomptabilité et sur les questions liées aux audits. Le protocole d'entente aidera la République des Maldives dans sa lutte contre la fraude et les crimes financiers organisés et les activités de blanchiment d'argent. Il contribuera également à établir des capacités techniques et institutionnelles en juricomptabilité et en audit et prévoit un mécanisme de mise en commun des ressources de formation et d'expertise technique.

Le Bureau de l'auditeur général et les services policiers des Maldives ont des protocoles d'entente semblables avec la Commission de lutte contre la corruption (CLC), l'institution responsable des enquêtes sur la fraude et la corruption contre l'État.

Après la signature du protocole, l'auditeur général, M. Niyaz Ibrahim, a remis le premier rapport d'audit sur les actes frauduleux et les éléments probants connexes au Commissaire de police, M. Mohamed Riyaz, afin qu'il mène l'enquête nécessaire pour poursuivre les contrevenants.



L'Auditeur général des Maldives, M. Niyaz Ibrahim, à gauche, remet le premier rapport d'audit sur la fraude au Commissaire de police, M. Mohamed Riyaz.

Le rapport d'audit sur les actes frauduleux est le fruit d'une enquête spéciale de l'Auditeur général lancée à la suite de fraudes soupçonnées mises au jour lors des audits financiers du ministère de la Santé et de Famille ainsi que du Budget spécial du ministère des Finances et du Trésor (MFT). L'audit a ciblé un marché administré par le ministère de la Santé et de la Famille, qui visait la fourniture de matériels médicaux et de laboratoire aux hôpitaux et aux centres de santé des atolls. Le rapport d'audit traitait d'anomalies dans le processus d'appel d'offres, la gestion des contrats et le paiement des factures soumises par l'entrepreneur.

Plus particulièrement, le rapport relevait des pratiques collusoires chez trois sociétés dont les soumissions avaient été rejetées par le ministère des Finances et du Trésor et que finalement le marché avait été adjugé à une société qui ne possédait pas les compétences techniques et financières énoncées. De plus, on savait que cette même société avait présenté son profil sous un faux jour en alléguant

qu'elle avait entrepris des projets semblables dans le passé pour le ministère de la Santé et de la Famille. Qui plus est, le marché a été adjugé malgré l'interdiction de la Commission anticorruption, car la société ne répondait pas à deux critères précis. De surcroît, l'audit a permis de mettre au jour des paiements frauduleux et des documents falsifiés.

Après l'avoir remis aux services de police des Maldives, l'Auditeur général a rendu le rapport public.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de l'auditeur général des Maldives :

Courriel : info@audit.gov.mv
Site Web : <http://www.audit.gov.mv>

Mauritanie

La réforme constitutionnelle renforce l'indépendance de la Cour des comptes de la Mauritanie

La révision constitutionnelle que la Mauritanie a promulguée le 20 mars 2012 a renforcé le rôle de la Cour des comptes, en élargissant et en précisant son champ de compétence et en garantissant son indépendance.

Lorsque la Cour des comptes de la Mauritanie a été établie en juillet 1991 par la Constitution du pays, ce document précisait que la Cour avait un rôle limité en matière de surveillance. Selon l'article 68 de la Constitution, la Cour des comptes aide le Parlement et le gouvernement à voir à l'application des lois financières. En 2007, la Mauritanie a fait un premier pas vers une plus grande transparence et indépendance de la Cour des comptes en adoptant un décret qui confiait un mandat au Président de la Cour et instituait la publication automatique d'un rapport annuel.

La réforme récente va plus loin et inscrit le principe de l'indépendance de la Cour dans la Constitution. Dans sa version révisée, l'article 68 énonce que la Cour des comptes est l'Institution supérieure indépendante responsable de l'audit des finances publiques. La réforme prévoit également l'adoption d'une loi régissant l'organisation de la Cour, son mode de fonctionnement et le statut de ses membres.

Cette loi, pour l'heure à l'étape d'ébauche, permettra, entre autres, de préciser les pouvoirs maintenant élargis de l'Institution, de renforcer son rôle de conseiller et de collaborateur du Parlement, de favoriser la transparence en mettant l'accent sur la communication et la publication des rapports (notamment les rapports destinés au grand public et aux médias), de normaliser les procédures internes afin d'améliorer l'efficacité, par exemple, en produisant davantage de rapports. Grâce à ces mesures de réforme, la Cour des comptes cherche à respecter dans la plus grande mesure possible les normes internationales.

Dans cette optique, la Cour des comptes, forte de l'appui de l'agence allemande de coopération internationale (GIZ), a organisé le cinquième forum annuel régional sur les finances publiques et la gouvernance, qui s'est déroulé à Nouakchott du 27 février au 1^{er} mars 2012. Le forum a permis de rassembler des représentants des ISC, des assemblées législatives et des ministères des Finances de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et de la Mauritanie pour discuter de la loi d'examen budgétaire comme mécanisme de surveillance de l'administration des finances publiques utilisé par le Parlement.

À l'issue des échanges, tous les participants ont adopté les principes de l'examen budgétaire. Ces principes prévoient la formulation d'orientations à l'intention des parties prenantes du cycle budgétaire. En outre, ils s'appuient sur les éléments suivants : l'amélioration de la transparence dans l'administration des finances publiques au moyen de lois qui encadrent la publication du rapport sur l'examen budgétaire; l'amélioration de la gestion du budget et des méthodes et techniques comptables pour garantir la fiabilité, l'actualité et la pertinence des informations; la création d'un véritable partenariat et d'une synergie entre les trois parties prenantes pour assurer une plus grande efficacité dans l'audit de la gestion des finances publiques.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec la Cour des comptes :

Courriel : cocomptes@cc.gov.mr
Site Web : <http://www.cdcmr.mr>
(en français seulement).

Myanmar

Nouvelles tendances au sein des ISC

En 2010 a été promulguée la nouvelle Loi sur l'auditeur général pour l'ISC du Myanmar, loi qui cadrerait avec la nouvelle Constitution. L'Auditeur général de l'Union a été reconduit dans ses fonctions en vertu de cette loi. Dès la formation du nouveau gouvernement, le Sous-auditeur général et 14 auditeurs d'État ou des régions ont également été nommés. L'Auditeur général de l'Union est le dirigeant de l'ISC du Myanmar et les auditeurs des États ou des régions relèvent de lui, bien qu'ils possèdent certains pouvoirs décentralisés. Ainsi, ils peuvent de temps à autre soumettre l'information liée aux audits des encaissements et des dépenses

de comptes à l'Assemblée de la région ou de l'État concerné. De plus, les auditeurs généraux des régions ou d'État ont les pouvoirs nécessaires pour réaliser l'audit des comptes et des biens des ministères et des administrations des régions ou des États concernés.

L'ISC du Myanmar a renforcé ses activités de collaboration internationale avec les autres ISC et ses liens avec les ISC de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Les ISC du Myanmar et du Vietnam ont consolidé leurs liens. Afin d'étudier l'audit du secteur public, les chefs de file des deux ISC ont visité leurs pays respectifs et traité des possibilités de coopération en matière de formation professionnelle, de mise en commun d'expériences sur les audits de performance et d'échanges de délégations. En outre, l'Auditeur général de l'Union a rencontré le Président de la Chambre des comptes de la Fédération de Russie lors de la XII^e Assemblée de l'ASOSAI en février 2012. Ils ont discuté à cette occasion des perspectives d'interaction entre les deux ISC.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de l'auditeur général de l'Union :

Courriel : auditorgeneral@mptmail.net.mm
Site Web : <http://www.oagmac.gov.mm>

Pays-Bas

Un séminaire international sur l'audit des partenariats public-privé à l'ISC des Pays-Bas

Les 26 et 27 novembre 2012, la Cour des comptes des Pays-Bas offrira à La Haye un séminaire intitulé « L'audit des partenariats public-privé : le travail se poursuit ». Les ISC du monde entier y seront invitées.

L'ISC des Pays-Bas poursuit avec ce séminaire les travaux de l'ancien Groupe de travail pour la privatisation, la réglementation économique et les partenariats public-privé de l'INTOSAI. Lors de la dernière réunion du Groupe de travail, à Londres en mai 2010, certains des pays participants ont décidé de continuer à se réunir au moins une fois l'an pendant les quatre années suivantes afin d'échanger sur leurs expériences. L'ISC du Brésil a été la première à organiser une telle rencontre – le « Séminaire international sur l'établissement d'infrastructures dans la période de l'après-crise : le rôle de l'ISC » – en septembre 2011.

L'audit des partenariats public-privé (PPP) est une tâche difficile, qui exige des auditeurs qu'ils enrichissent constamment leurs connaissances et leurs compétences. Le séminaire de novembre vise à permettre aux professionnels de l'audit d'échanger de l'information, de faire part de leurs expériences sur l'audit de projets en PPP et de faire de leurs différents travaux dans ce domaine une source d'inspiration mutuelle. L'ISC des Pays Bas envisage de cibler des thèmes tels que le financement et les coûts, la gestion des marchés et la reddition de comptes dans un contexte politique. Des experts de l'extérieur et des professionnels de l'audit de plusieurs ISC seront invités à prononcer des allocutions.

Le séminaire s'adresse aux cadres supérieurs de l'audit qui participent ou qui participeront à l'audit de projets en PPP. En offrant ainsi une activité de type libre, on veut inciter les participants à tirer parti des leçons d'autres ISC.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'ISC des Pays-Bas :

Courriel : auditingPPP2012@rekenkamer.nl
Site Web : <http://www.rekenkamer.nl>

Roumanie

Visite officielle au Bureau de contrôle national de la Chine

En mai 2012, le Président de la Cour des comptes de la Roumanie, Nicolae Vacaroiu, répondant à l'invitation de l'Auditeur général de la Chine, s'est rendu au Bureau de contrôle national de la République populaire de Chine.

La visite a commencé le 14 mai 2012 à l'administration centrale du Bureau de contrôle national de la Chine. Les deux présidents ont discuté de grandes questions concernant la coopération entre les institutions dans le contexte de l'INTOSAI et de l'EUROSAI. Ils ont également abordé la coopération bilatérale entre la Cour des comptes de la Roumanie et le Bureau de contrôle national de la Chine, et signé un accord de coopération entre les deux institutions.

Les délégués de la Cour des comptes de Roumanie ont également visité les provinces du Zhejiang et du Guangdong, où ils ont eu plusieurs réunions avec les gouverneurs des provinces et les directeurs généraux de deux bureaux d'audit. Ils ont alors discuté de leurs expériences et de la possibilité d'échanger des auditeurs.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Cour des comptes de la Roumanie :

Courriel : international.romania@rcc.ro
Site Web : <http://www.curteadeconturi.ro>

Suisse

Évaluation de la mise en œuvre dans le secteur public de la Loi sur l'égalité des personnes handicapées

L'administration fédérale de la Suisse, avec ses quelque 36 000 salariés,

compte au nombre des plus grands employeurs du pays. Conformément à la *Loi sur l'égalité des personnes handicapées*, la Suisse est tenue d'offrir aux personnes touchées des chances égales d'emploi. En 2004, dans le cadre de la 5^e révision de la *Loi sur l'assurance-invalidité*, les responsables ont réaffirmé le principe selon lequel la réadaptation prime sur la rente versée au titre des assurances. De plus, ils ont inscrit des mesures précises visant l'intégration professionnelle dans le catalogue des prestations. Le Contrôle fédéral des finances de la Confédération suisse a décrit la situation en matière d'intégration professionnelle et évalué le programme, son exécution, ses résultats et les conséquences des mesures prises au sein de l'administration fédérale sur les personnes handicapées. Le rapport intégral peut être consulté sur le site Web du Contrôle fédéral des finances (CDF).

Publication du Rapport annuel de 2011

Le Rapport annuel du Contrôle fédéral des finances vise à livrer un aperçu des activités d'audit réalisées par l'ISC tout au long de l'année. Il jette un éclairage sur la vaste gamme d'activités de surveillance financière et montre l'éventail des audits réalisés, des révisions classiques de comptes annuels à l'examen de l'efficacité des programmes de dépenses, en passant par l'analyse des politiques de subventions. Le Rapport annuel de 2011 peut être consulté sur le site Web du Contrôle fédéral des finances.

Évaluation des mesures de stabilisation économique mises en vigueur pendant la crise financière

Lorsque la récession a frappé la Suisse après l'automne 2008, le

pays jouissait de finances publiques solides et disposait de mécanismes automatiques de stabilisation, telle l'assurance-chômage. Néanmoins, l'ampleur et la rapide évolution de la crise exigeaient, dans un environnement à hauts risques et marqué de fortes incertitudes, des interventions extraordinaires et une action prompte, coordonnée et résolue de la Confédération. Eu égard à la gravité de la crise et à la portée des aléas de la situation, le Conseil fédéral a décidé d'une approche active en plusieurs phases, incluant des mesures de stabilisation discrétionnaires. Le Contrôle fédéral des finances a évalué la conception et la mise en œuvre des mesures de stabilisation de la Confédération suisse dans le contexte de la crise financière. Parallèlement, le Secrétariat d'État des Affaires économiques a produit un rapport final renfermant une analyse générale politico-économique de l'intervention face à la crise. Les deux rapports se trouvent sur le site Web du CDF.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Contrôle fédéral des Finances :

Courriel : info@efk.admin.ch
Site Web : <http://www.sfao.admin.ch>

Communauté des ISC de langue portugaise

Communauté des ISC de langue portugaise

Le Conseil exécutif de l'Organisation internationale des ISC de la Communauté des pays de langue portugaise (OISC/CPLP) a approuvé le deuxième plan stratégique de l'Organisation lors des réunions tenues entre le 3 et le 7 octobre 2011 à Lisbonne, au Portugal. Les dirigeants et les membres du personnel des ISC de l'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, du Mozambique et du Portugal ont participé aux réunions. La rencontre a été organisée par le Secrétariat

exécutif de l'OISC/CPLP et par l'ISC du Portugal, la Cour des comptes.

Le nouveau plan stratégique consacre la mission et la vision de l'Organisation et comporte deux objectifs stratégiques principaux divisés en six stratégies. Le premier objectif (le renforcement des capacités des ISC membres de l'OISC/CPLP) met l'accent sur le perfectionnement, la modernisation et l'amélioration internes des ISC lusophones. Les stratégies liées à cet objectif se rattachent au renforcement des capacités, à la communication et à l'évaluation des institutions. Le second objectif (la consolidation de l'OISC/CPLP) cible l'Organisation elle-même et met l'accent sur la mise au point de produits et de services améliorés. Les stratégies liées à cet objectif se rattachent à la surveillance, au budget et aux partenariats.

Le Conseil exécutif a également approuvé un plan d'action qui assigne des tâches à tous les membres de l'Organisation. Le nouveau plan stratégique encadrera les activités de coopération entre les ISC de langue portugaise au cours des cinq prochaines années.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat exécutif de l'OISC/CPLP :

Courriel : arint@tcu.gov.br
Site Web : <http://www.tribunaiscplp.gov.br>

Le Groupe de travail sur la vérification environnementale s'élargit et s'adapte pour relever les défis de l'environnement en pleine évolution

Steven L. Elstein, Bureau de reddition de comptes du gouvernement des États-Unis

Quand j'évoque la première réunion du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) qui s'est déroulée dans la capitale du Luxembourg au Luxembourg en avril 1994, je me dis qu'aucune des ISC représentées n'aurait pu alors prévoir que leur nouveau groupe de travail de 12 membres deviendrait bientôt l'organisme international diversifié, constitué de 72 ISC, qu'il est aujourd'hui. Cette transition reflète l'accent mis sur les enjeux environnementaux par les gouvernements du monde entier – et leur reconnaissance de la nécessité d'aller au-delà des frontières de leur pays pour s'attaquer aux problèmes environnementaux les plus pressants qui les frappent.



Les participants réunis lors de la 14^e Assemblée du GTVE à Buenos Aires, en Argentine, en 2011 représentaient l'importance et la diversité des membres.

Jusqu'à la dernière partie du XX^e siècle, de nombreuses nations n'avaient pas encore établi de ministère de l'environnement. De plus, les pays qui en avaient créé un avaient tendance à axer leurs efforts sur les problèmes environnementaux qui sévissaient à l'intérieur de leur propre territoire. Les préoccupations environnementales, exception faite des situations flagrantes de pollution transfrontalière, portaient largement sur des questions d'intérêt national. Les efforts visaient à protéger les parcs nationaux et d'autres ressources, à gérer les déchets et à assainir les eaux polluées.

Depuis, les mentalités ont évolué de façon marquée et les gouvernements mettent moins l'accent sur la protection de l'environnement à l'échelle régionale. Des crises

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

environnementales transfrontalières fortement médiatisées, telles que l'accident de Tchernobyl en Ukraine, et la reconnaissance que des problèmes diffus sur le plan géographique, tels que les pluies acides, la contamination par le mercure, la pollution des eaux transfrontalières, le déclin des ressources halieutiques et bien d'autres enjeux, ne peuvent être résolus que par la collaboration et des mesures internationales ont favorisé ce changement des mentalités. Les pays ont commencé à agir en conséquence. Leurs ISC ont emboîté le pas; l'INTOSAI a métamorphosé l'organisme de portée régionale qu'était le GTVE d'origine, composé de 12 membres, du milieu des années 90 en l'organisation internationale qu'elle est devenue aujourd'hui.

Parallèlement, alors que les gouvernements regardaient au-delà de leurs frontières pour régler leurs problèmes environnementaux, les ISC elles aussi ont compris la valeur de la collaboration pour ce qui est de l'examen des enjeux environnementaux et des questions de durabilité à l'échelle régionale, voire à l'échelle internationale. Une étape clé a été franchie dans ce cheminement lors de la réunion d'avril 2000 du GTVE au Cap, en Afrique du Sud. Les 22 membres présents ont voté en faveur d'une résolution qui visait la création et le développement de groupes de travail régionaux sur la vérification environnementale et le maintien du groupe de travail international en vérification environnementale, lequel serait dorénavant chargé de soutenir les efforts des régions grâce à l'offre de formation, d'études exploratoires et d'autres méthodes. Ces membres traduisaient ainsi le désir de nombreuses ISC de promouvoir l'audit environnemental au moyen de la coopération régionale.



Au cours des réunions du GTVE, on offre une formation visant à renforcer les capacités en audit environnemental au sein des ISC participantes.

C'est ainsi que le réseau des groupes de travail régionaux sur la vérification environnementale a été créé et élargi. Initialement, le Groupe de travail régional sur la vérification environnementale de l'EUROSAI, qui compte aujourd'hui plus de 40 ISC

membres, était le plus actif. Par ailleurs, aujourd'hui, six des sept groupes régionaux de l'INTOSAI sont dotés de GTVE régionaux entreprenants et dynamiques, dont les travaux s'ajoutent à ceux du groupe de travail international. Les audits environnementaux en collaboration – auparavant une curiosité inédite – sont maintenant monnaie courante au sein de la communauté des ISC. En outre, on utilise souvent des méthodes conçues par le GTVE pour mener des audits coordonnés et des audits conjoints.

En fait, à mesure que les principaux défis environnementaux sont devenus d'envergure planétaire et exigent la collaboration entre les nations du globe, ainsi en a-t-il été de l'optique du GTVE, laquelle s'est manifestée dernièrement dans la réalisation par 14 ISC d'un audit coordonné unique et ambitieux sur la façon dont les gouvernements de leurs pays respectifs relevaient les défis posés par les changements climatiques. D'autres projets de collaboration du GTVE, qui visent la préparation de guides d'audit environnemental, des projets de formation et des liens avec d'autres organisations environnementales internationales, reflètent en microcosme l'éventail plus vaste des enjeux environnementaux qui se présentent aux nations d'aujourd'hui – nous pouvons accomplir davantage pour atteindre des buts communs par la collaboration que dans l'isolement.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'auteur de ces lignes à l'adresse : elsteins@gao.gov.

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

Nouveau Centre mondial de formation en audit environnemental

Nameeta Prasad, directrice du Centre mondial pour l'audit environnemental et le développement durable (ICED), Bureau du contrôleur et de l'auditeur de l'Inde

À maintes reprises, on a réitéré la nécessité d'offrir des formations en audit environnemental, particulièrement aux auditeurs qui réalisent leur premier audit de ce type, lors de plusieurs forums du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE). En outre, les sondages triennaux sur l'audit environnemental menés auprès des ISC par le GTVE ont fait ressortir le besoin de telles formations. C'est ainsi que le GTVE, en collaboration avec le Bureau du contrôleur et de l'auditeur de l'Inde, a décidé d'établir le Centre mondial pour l'audit environnemental et le développement durable (ICED), un centre international de formation en audit environnemental, qui sera installé à Jaipur, à environ 250 kilomètres de New Delhi, la capitale de l'Inde. Les premières formations devraient y être données en 2013.



Maquette de l'aménagement proposé pour l'ICED.

Le Centre, qui sera très grand, s'étendra sur 16 acres de terrain et comprendra des installations de formation ultramodernes ainsi qu'une résidence. Il offrira également une formation en audit environnemental aux auditeurs de l'Inde. Les installations incluront 2 salles de formation pouvant accueillir 75 personnes chacune et 2 salles de réunion pouvant accueillir 35 personnes chacune. La résidence comptera plus de 80 chambres d'invités, notamment pour loger le personnel enseignant. De plus, les

installations du Centre à Jaipur ont été conçues pour être écologiques. Un ensemble de caractéristiques ont été intégrées à la conception et à la construction de façon à réduire l'empreinte carbone des installations.

Dans bon nombre d'ISC, les audits environnementaux sont réalisés par des auditeurs qui possèdent de bonnes compétences et une expérience solide en audit, mais peu d'expérience des enjeux environnementaux. Conscients de cette réalité, les concepteurs du cours d'audit environnemental du GTVE et du Centre ont voulu inclure dans la formation des connaissances permettant de traiter des enjeux environnementaux, par exemple reconnaître les problèmes environnementaux, sélectionner des sujets d'audit pertinents, déterminer des critères et des méthodes d'audit appropriés, de même que formuler des recommandations utiles. Ils ont également cherché à offrir une formation pratique sur ces enjeux pour que les auditeurs formés au Centre puissent appliquer les méthodes apprises pendant le cours une fois de retour dans leur institution d'attache.

Le cours comprend trois modules : introduction à l'audit environnemental, audit de l'environnement et du développement durable, et adaptation des leçons apprises au contexte du pays d'origine des différents auditeurs. Le premier module vise à préciser les concepts d'audit environnemental et de développement durable, entre autres les caractéristiques particulières de l'audit environnemental. Les participants se verront présenter un aperçu de l'élaboration de la réglementation nationale et internationale, et des différentes pratiques de la gouvernance environnementale, telles que les divers systèmes institutionnels et les instruments financiers visant à protéger l'environnement. Le deuxième module vise à accroître les connaissances des participants relativement à certains phénomènes ou processus fondamentaux de l'environnement et à l'empreinte humaine sur eux (par exemple, l'eau, les déchets, la biodiversité et les changements climatiques). Les cours et les exercices, de même que les séances sur des sujets environnementaux, aborderont chaque étape du cycle d'audit. Le dernier module se veut une récapitulation des points clés de la réalisation d'un audit axé sur une problématique environnementale et met l'accent sur la sélection des sujets d'audit. Fort des connaissances qu'ils auront acquises durant le cours, les participants travailleront individuellement, avec le concours d'experts, à répertorier les besoins clés de développement des capacités en audit environnemental de leur ISC d'attache et prépareront un exposé sur l'établissement de bonnes pratiques d'audit environnemental. Les impressions des participants seront recueillies dans le but de perfectionner le cours et de les aider à résoudre tous les problèmes auxquels ils pourraient faire face dans leur pays.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec l'auteur de cet article à l'adresse : prasadN@cag.gov.in.

Utilisation de technologies géospatiales pour améliorer l'audit environnemental

M. Ali Masykur Musa, Conseil supérieur d'audit de la République d'Indonésie

En Indonésie, l'audit environnemental est un domaine intéressant et rempli de défis, notamment, en raison de l'accroissement de la complexité des problèmes environnementaux. Les enjeux liés à l'environnement – tels que la biodiversité, les ressources en eau et les ressources marines, le compte des stocks de carbone, le Programme ONU-REDD¹ et les changements climatiques – posent des défis uniques que les auditeurs doivent relever. Ces défis sont des occasions pour les auditeurs d'associer la technologie et les méthodes d'audit afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des audits ainsi que la fiabilité des rapports produits. Ces rapports sont importants parce qu'ils visent à encourager le gouvernement à améliorer la reddition de comptes et à soutenir davantage le développement durable lorsqu'il prend des décisions sur la gestion des ressources naturelles. Au cours des années à venir, les auditeurs devront trouver des solutions créatives et innovatrices pour intégrer les technologies et les méthodes aux audits environnementaux.

À l'heure actuelle, les auditeurs doivent relever des défis liés à l'élaboration de méthodes et de techniques d'audit pour encourager le gouvernement à améliorer la reddition de comptes et la gestion durable des ressources naturelles. Le Conseil supérieur d'audit de la République d'Indonésie (BPK) cherche à relever ces défis à l'aide de technologies géospatiales comme les systèmes d'information géographique (SIG), la télédétection et les systèmes de localisation mondiaux (GPS). Ces méthodes, qui sont utilisées pendant la planification de l'audit et les travaux d'audit sur place, permettent d'augmenter la qualité du rapport d'audit. Jusqu'à maintenant, le BPK a mis en œuvre ces méthodes dans le cadre de ses audits portant sur le secteur forestier, les plantations et le secteur minier.

Pendant la phase de la planification, les technologies géospatiales servent à définir l'échantillon d'audit et à déterminer son emplacement. Elles permettent aussi de prévoir le chemin d'accès ou la trajectoire qui sera physiquement examiné et de cerner l'emplacement des problèmes possibles, comme les zones déboisées, les terres utilisées illégalement et les feux de forêt. Les technologies utilisées permettent de mieux circonscrire les échantillons et la portée de l'audit, ce qui accroît l'efficacité et l'efficience de la planification de l'audit.

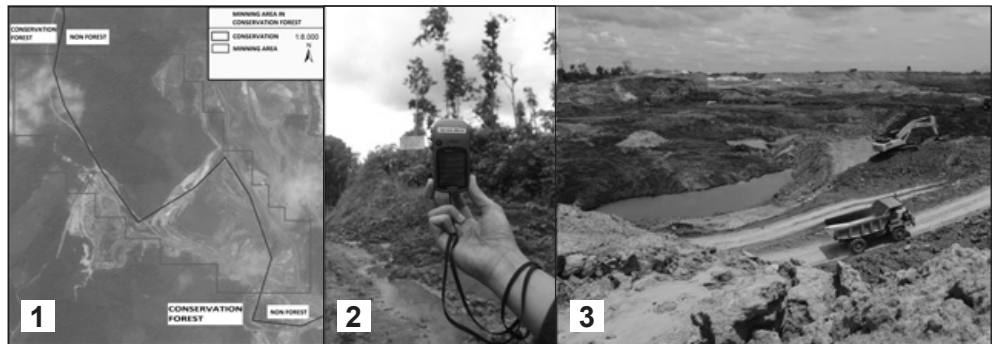
Pendant la phase des travaux sur place, les technologies géospatiales aident les auditeurs à se rendre à l'emplacement de l'échantillon comme prévu. Étant donné que les auditeurs n'ont pas à s'inquiéter de trouver le bon emplacement de l'échantillon, ils peuvent consacrer leurs énergies à l'observation du lieu (vérification au sol) et à la

¹Le Programme ONU-REDD est l'initiative de collaboration de l'Organisation des Nations Unies en vue de réduire les émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement. Il vise à soutenir l'élaboration de stratégies nationales de développement durable qui favorisent la production de résultats équitables et font en sorte que les pays mettent en œuvre des méthodes fiables pour évaluer les réductions d'émissions.

collecte d'éléments probants. En outre, grâce à ces technologies, on peut recenser les zones ayant des problèmes similaires et estimer l'étendue des impacts.

Pendant la phase de rapport, l'utilisation des technologies géospatiales a amélioré la qualité du rapport d'audit. Les informations et les photographies spatiales produites aident les lecteurs à comprendre le cœur du problème examiné ainsi que son étendue, et contribuent à la création d'un rapport d'audit plus attrayant. Les photos de la figure 1 sont un exemple d'éléments probants produits à l'aide de technologies géospatiales dans le cadre d'un audit du secteur forestier.

Figure 1 : Utilisation de technologies géospatiales dans le cadre d'un audit du secteur forestier



(1) L'analyse par un SIG d'une zone minière dans une forêt protégée a été utilisée pendant la phase de planification. Pendant la phase des travaux sur le terrain, on a eu recours à (2) un GPS (coordonnées) et à (3) une caméra (photographie) pour vérifier au sol l'exploitation minière et recueillir des éléments probants.

Source : Rapport du BPK

Le recours aux technologies géospatiales comme méthode d'audit a permis au BPK de constater que ces technologies doivent être soutenues par d'autres méthodes et techniques d'audit, comme des entretiens, l'analyse de données et de documents, des questionnaires et la confirmation des informations par les entités concernées. Les éléments probants recueillis peuvent prendre de nombreuses formes : des documents, des données électroniques, des analyses de SIG, des coordonnées de GPS, des photos des lieux, les résultats de la confirmation auprès des parties compétentes et le rapport d'observation signé par les parties ayant participé au processus d'observation.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le BPK à asosai@bpk.go.id.

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

Les guides sur l'audit environnemental du GTVE sont de plus en plus prisés

Le secrétariat du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) effectue des sondages triennaux auprès des ISC une fois afin de recueillir des informations sur leurs besoins et leurs intérêts et d'étudier les tendances dans le domaine de l'audit environnemental. D'après les sondages, les guides sont depuis longtemps les produits les plus prisés du GTVE. Le Groupe de travail prévoit achever les guides en préparation (voir l'encadré ci-dessous) en juin 2013. Tous les documents pertinents se trouvent sur le site Web du GTVE de l'INTOSAI (<http://www.environmental-auditing.org>).

Les guides du GTVE sont renforcés par les formations données dans le domaine pertinent (p. ex. biodiversité ou changements climatiques). De plus, il est évident que l'existence des guides a encouragé les groupes de travail régionaux sur la vérification environnementale (GTRVE) à réaliser des audits en collaboration.

Guides et études du GTVE publiés en 2010 et à venir au cours des prochaines années

2010

- 📄 Auditing forests, auteur : l'ISC de l'Indonésie
- 📄 Auditing mining, auteur : l'ISC de la Tanzanie
- 📄 Auditing sustainable energy, auteur : l'ISC de la République tchèque
- 📄 Auditing sustainable fisheries management, auteur : l'ISC de l'Afrique du Sud
- 📄 Auditing the Implementation of Multilateral Environmental Agreements (MEA) : a primer for auditors, lignes directrices élaborées en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement
- 📄 Environmental accounting: current status and options for SAIs, auteur : l'ISC des États Unis
- 📄 Auditing the government response to climate change, auteur : l'ISC de la Norvège

À venir en 2013

- 📄 Pratiques de gestion et d'utilisation de terrains, auteur : l'ISC du Maroc
- 📄 Données sur l'environnement, auteurs : les ISC du Canada et des États-Unis
- 📄 Environment and sustainability reporting, auteur : l'ISC de la Finlande
- 📄 Environmental issues associated with infrastructure, auteur : l'ISC du Royaume-Uni
- 📄 Impact of tourism on wildlife conservation, auteur : l'ISC du Lesotho
- 📄 Audit guidance material on how to integrate fraud and corruption issues into auditing of environmental and natural resource management, auteur : l'ISC de la Norvège
- 📄 Mise à jour des lignes directrices de 2004 intitulées *La vérification des questions relatives à l'eau : Expériences des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques*, auteur : l'ISC des États-Unis

Audit environnemental : Défis actuels et futurs

Avant la tenue de la 14^e réunion du GTVE à Buenos Aires, en Argentine, en novembre 2011, une séance de formation d'une journée sur l'audit environnemental pour les débutants a été donnée en collaboration avec les ISC de la Finlande et des États Unis et plusieurs autres membres du Comité de pilotage du GTVE.

Comme dernière activité de la journée de formation, un groupe d'experts composé de représentants des ISC membres du comité s'est penché sur les problèmes liés aux audits environnementaux et leur avenir. Les experts étaient les suivants : M^{me} Vivi Niemenmaa (Finlande), M^{me} Nameeta Prasad (Inde), M. Helge Strand Østveiten (Norvège), M^{me} Jill Goldsmith (Royaume-Uni) et M. Steven Elstein (États-Unis).



Les experts ont discuté des défis actuels et futurs dans le domaine de l'audit environnemental lors de la séance de formation du GTVE.

Principaux problèmes liés à l'audit environnemental

Les experts étaient tous d'accord pour dire que l'audit environnemental était somme toute assez similaire aux autres types d'audit, mais ils ont tout de même réussi à recenser plusieurs difficultés propres à l'audit environnemental.

- Les données sur l'environnement comportent souvent des lacunes et sont dispersées ou incomplètes au niveau local, régional et international.
- Les enjeux liés aux politiques et les problèmes en matière d'environnement sont relativement nouveaux.
- Le développement durable – un aspect de base – est une question qui est fondamentalement difficile à traiter.
- Les problèmes environnementaux et leur atténuation évoluent à long terme.
- Il est difficile d'établir un lien important entre les enjeux environnementaux et les finances de l'État.

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

- L'analyse coût-bénéfice des avantages à long terme des missions d'audit environnemental est essentielle, mais difficile à effectuer.
- Les enjeux environnementaux concernent plusieurs pays et disciplines à la fois.
- Les travaux sur le terrain nécessitent des compétences et des connaissances particulières.
- Il est difficile de trouver des critères d'audit au niveau national, mais il est tout aussi difficile de convaincre les gouvernements d'adopter des critères internationaux.
- Les travaux d'audit sont généralement de nature rétrospective, mais les enjeux environnementaux nécessitent une évaluation dynamique de l'incidence possible des politiques et des programmes.

Défis futurs liés à l'audit environnemental

Dans leur détermination de l'évolution future des défis, les experts étaient, à de nombreux égards, tous du même avis. Ils ont relevé une tendance vers la mondialisation croissante des enjeux environnementaux, une manifestation croissante des effets des changements climatiques et le besoin d'examiner des enjeux complexes tels que le développement durable et les changements climatiques.

Les experts ont recensé les défis futurs suivants :

- la mondialisation et la complexité croissantes des enjeux environnementaux à mesure que les effets des changements climatiques deviennent de plus en plus apparents;
- l'élargissement du bassin d'auditeurs environnementaux et l'offre de formations appropriées à ces personnes;
- la planification d'audits et le choix du sujet et des objectifs de l'audit parmi un vaste éventail d'options;
- la sensibilisation du public et de la classe politique à la fonction d'audit environnemental;
- l'adaptation aux changements dans les décisions en matière de politique environnementale;
- l'évaluation des mesures prises pour contrer les problèmes environnementaux;
- le maintien de l'intégrité et du professionnalisme dans un contexte de politisation, souvent à un niveau élevé, des préoccupations environnementales.

Conseils pour un premier audit environnemental

Les experts ont échangé les conseils ci-dessous, qui peuvent être utiles aux ISC réalisant leur premier audit environnemental.

Sujet de l'audit

Consacrez suffisamment de temps à la planification de l'audit afin d'obtenir autant d'informations que possible sur le sujet. Choisissez un problème clair qui est aussi reconnu par les autres comme tel. Ne choisissez pas un problème complexe (p. ex. les changements climatiques) comme premier sujet. Même si un audit portant sur les déchets n'est pas facile, c'est moins difficile que les changements climatiques. Choisissez tout d'abord des sujets familiers ou des sujets d'importance pour le pays (p. ex. les pêches pour la Norvège). Vous n'avez pas à prouver que vous êtes « le champion mondial » lorsque vous réalisez votre premier audit environnemental. Il est important de bien délimiter l'étendue. Il faut donc éviter une étendue trop vaste. Une étendue restreinte est préférable pour un premier audit.

Une fois que vous avez choisi le sujet, renseignez-vous sur ce que les autres ISC ont réalisé et consultez les ressources du site Web du GTVE. En outre, étudiez les guides ou lignes directrices du GTVE, s'il y en existe sur le sujet que vous avez retenu.

Questions et critères

L'audit doit être bien conçu : des questions de recherche fondées sur le risque, des critères clairs et rigoureux et de bonnes méthodes. Choisissez un objectif qui vous permettra de cerner de bonnes questions. Le plus important, c'est d'élaborer des questions et des objectifs pertinents et clairs pouvant faire l'objet de recherches, même si cela peut prendre davantage de temps. De mauvaises questions d'audit sont la plus grande cause de l'échec d'un audit. Jetez les bases de l'audit afin que de bonnes questions puissent être définies comme il se doit, même si cela demande plus de temps. Demandez à la direction et aux autres parties importantes de valider les questions. Élaborez de bons critères d'audit sur lesquels sera fondée l'évaluation du rendement de l'administration publique. Le succès de l'audit repose sur les critères.

Travaux sur le terrain et recommandations

Après avoir conçu l'audit, attribuez des tâches et des responsabilités claires à chaque membre de l'équipe, ce qui facilitera l'ensemble du processus.

Déterminez les recommandations que vous comptez formuler ainsi que les personnes qui devraient donner suite aux recommandations.

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

La mise sur pied de nouveaux GTRVE encourage la réalisation d'audits environnementaux dans les régions

Le nombre d'ISC qui mènent des audits environnementaux croît d'année en année. D'après le 7^e sondage environnemental mené par le Secrétariat du GTVE au printemps 2012, 80 % des répondants ont indiqué qu'ils avaient réalisé des audits environnementaux, et en plus 15 % prévoient en mener dans un avenir proche.

De nombreuses ISC ont entrepris leur premier audit environnemental en collaboration avec d'autres ISC. Cette coopération est souvent une initiative du Groupe de travail régional sur la vérification environnementale (GTRVE), qui organise les activités de formation et invite les ISC à y participer.

La coopération est d'autant plus importante que, selon le sondage environnemental, environ 70 % des ISC répondantes ont collaboré avec une autre ISC. Le manque de ressources était la raison la plus souvent invoquée pour expliquer pourquoi les ISC n'avaient pas collaboré avec leurs homologues. Presque toutes les ISC qui avaient collaboré avec d'autres ISC estimaient que l'expérience avait été utile. Elles ont mentionné la possibilité d'échanger des renseignements et des informations et l'utilisation de bonnes stratégies d'audit comme les principaux avantages de combiner les efforts.

Les rapports ci-dessous donnent un aperçu des façons dont les GTRVE ont encouragé la réalisation d'audits environnementaux dans les régions.

Premiers audits environnementaux en collaboration dans la région de la PASAI

Claire Kelly, experte-conseil de la Banque asiatique de développement pour la PASAI

Le programme d'Audit de performance en collaboration de la PASAI

Le programme d'Audit de performance en collaboration (APC) s'inscrit dans le cadre de l'Initiative en matière d'audit dans la région du Pacifique (PRAI), qui vise à renforcer la capacité des ISC grâce à la participation à des audits de performance et d'états financiers en collaboration.

L'objectif à niveaux multiples du programme d'APC, qui s'harmonise avec l'objectif général de la PRAI, est le suivant : renforcer la capacité d'audit de chaque ISC grâce à une approche régionale qui permet de recenser et de promouvoir les améliorations à apporter à l'administration publique afin de la rendre plus efficace, efficiente et économe dans les pays de la région du Pacifique.

Lors du congrès de la PASAI en 2008, les auditeurs généraux ont décidé que le premier programme d'APC devrait être axé sur l'environnement. Cette décision cadrerait très bien avec le plan de travail du GTVE, qui visait à soutenir les audits simultanés, conjoints ou en collaboration réalisés dans chacune des régions de l'INTOSAI, dont la PASAI. Elle s'harmonise également avec l'objectif stratégique de l'INTOSAI visant à promouvoir la collaboration entre les ISC.

Planification

Les travaux initiaux de planification du programme d'APC ont été entrepris entre les congrès de la PASAI de 2008 et de 2009. L'ISC de la Nouvelle-Zélande, à titre de coordonnatrice du GTRVE de la PASAI et du conseil australien des auditeurs généraux (ACAG), a sondé les membres de la PASAI afin de déterminer des sujets pour le programme d'APC et de recenser les ISC souhaitant y prendre part.

Dans le sondage, la gestion des déchets solides comme sujet du premier audit de performance en collaboration a été le sujet le plus choisi par les répondants. La gestion de l'eau douce venait en deuxième position, et les pêches, en troisième. De nombreuses ISC ont indiqué qu'elles souhaitaient participer au programme.

La planification du programme d'APC s'appuyait fermement sur les lignes directrices du GTVE sur la réalisation d'audits en collaboration pour déterminer la forme que prendra la collaboration et le niveau de soutien requis.



Les auditeurs ont observé la collecte d'eau traditionnelle à Tabiteuea-Nord, une des îles extérieures de Kiribati, pendant un audit de performance en collaboration sur l'accès à l'eau potable.

Le programme d'APC a été planifié et réalisé comme un ensemble d'audits coordonnés – c'est-à-dire que le même sujet d'audit a été examiné dans chaque région et les équipes d'audit ont travaillé ensemble pendant les étapes essentielles de la planification et de la rédaction du rapport pendant le cycle d'audit. Chaque ISC devait communiquer les résultats de l'audit dans sa région. Un rapport régional devait être compilé ensuite et présenté au congrès suivant de la PASAI, puis communiqué

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

à un plus vaste auditoire, notamment les bailleurs de fonds, les parties prenantes de la région et le grand public.

Résultats du programme d'APC

Le premier audit de performance en collaboration, portant sur la gestion des déchets solides, a été réalisé en 2010. Dix ISC du Pacifique y ont participé : les États fédérés de Micronésie (EFM), les Fidji, Guam, les îles Cook, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République des Îles Marshall, la République des Palaos, le Samoa, les Tonga et Tuvalu. Le rapport régional consolidé de ces audits est maintenant disponible sur le site Web de la PASAI : www.pasai.org. Les huit rapports d'audit des ISC individuelles ont été rendus publics et peuvent être consultés sur les sites Web des ISC.

Le deuxième audit de performance en collaboration, portant sur l'accès à l'eau potable, a été terminé en 2011.

Le troisième audit de performance en collaboration, sur la gestion des pêches durables, sera achevé en 2012. Il s'agissait du sujet d'audit le plus difficile jusqu'à ce jour. Onze ISC y ont pris part : les EFM, les Fidji, les îles Cook, Kiribati, les Palaos, le Samoa, les Tonga et Tuvalu, ainsi que le Bureau d'audit d'État de Yap des EFM et de nouvelles équipes des ISC de Nauru et des Îles Salomon.

Orientations futures

Les participants à la réunion du GTRVE du ACAG/PASAI en avril 2012 à Sydney ont conclu qu'il convenait d'adopter la stratégie d'audit en collaboration utilisée par 14 ISC partout dans le monde pour auditer la gestion publique des changements climatiques. (Le rapport de cet audit a été délivré en novembre 2010.) En adoptant ce modèle, les ISC du Pacifique collaboreraient d'abord à la conception de l'audit régional, puis mettraient l'accent sur les mesures que leurs administrations publiques respectives comptent prendre pour s'adapter aux changements climatiques et gérer les risques liés aux catastrophes naturelles ainsi que les activités de rétablissement.

Pour renseignements, prière de communiquer avec Jonathan Keate, le coordonnateur régional du GTRVE du ACAG/PASAI (jonathan.keate@oag.govt.nz).

Enthousiasme pour les audits environnementaux en collaboration dans la région de l'EUROSAI

Herdis Laupsa, chef du Secrétariat du Groupe de travail sur l'audit d'environnement de l'EUROSAI

Plusieurs audits environnementaux en collaboration ont été entrepris dans la région de l'EUROSAI. Trois de ces projets seront terminés cet automne.

Audit en collaboration sur l'adaptation aux changements climatiques

Les partenaires de cet audit sont les ISC de l'Autriche, de la Bulgarie, de Chypre, de Malte, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Russie et de l'Ukraine, ainsi que la Cour

des comptes européenne (CCE). Le Secrétariat du Groupe de travail de l'EUROSAI est le chef de projet.

L'objectif du projet est de fournir des renseignements aux décideurs et aux autres parties prenantes sur 1) la mise en œuvre de politiques sur l'adaptation dans les pays de l'Europe; 2) l'utilisation des évaluations des risques et des vulnérabilités pour éclairer la prise de décisions; 3) la mise en place de stratégies et de plans pour atténuer les effets des changements climatiques. Le projet en collaboration permet de déterminer de quelle façon les organismes publics assurent la coordination des questions d'adaptation. En outre, l'étude évalue les résultats et les impacts possibles des politiques d'adaptation. L'audit en collaboration recensera les défis que devront surmonter les administrations publiques européennes en ce qui a trait à l'adaptation aux changements climatiques et fournira des conclusions et des recommandations communes.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Secrétariat du Groupe de travail de l'EUROSAI (herdis.laupsa@riksrevisjonen.no).

L'audit en collaboration des ISC nordiques, baltes et polonaise sur l'échange de quotas d'émission

L'audit en collaboration des ISC nordiques, baltes et polonaise sur l'échange de quotas d'émission a été conçu par les auditeurs généraux participants en août 2011. Le Danemark et la Norvège coordonnent l'audit. De plus, la Finlande, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Suède contribueront au rapport conjoint. Le Système communautaire d'échange de quotas d'émission (SCEQE) est un instrument stratégique clé visant à atténuer les changements climatiques en Europe. Il a une grande importance économique. Tous les pays nordiques, à l'exception des îles Féroé, des pays baltes et de la Pologne, participent au SCEQE. La plupart des ISC nordiques et baltes et l'ISC polonaise ont réalisé au moins un audit de performance sur la gestion des changements climatiques et l'échange de quotas d'émission. L'audit en collaboration est fondé sur des audits nationaux indépendants, terminés ou en cours, et comprend les trois sous-sujets suivants :

- l'efficacité du SCEQE en vue de réduire les émissions nationales et favoriser la conception de technologies;
- l'efficacité des registres pour l'échange de quotas d'émission – fonctionnement, mesure et rapports;
- l'efficience du mécanisme de développement propre et du mécanisme de mise en œuvre conjointe.

Le rapport conjoint est prévu pour octobre ou novembre 2012.

Pour renseignements, prière de communiquer avec Kristin Rypdal (Kristin.Rypdal@Riksrevisjonen.no).

Audit en collaboration sur les transferts de déchets

Les ISC de la Bulgarie, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne et de la Slovénie effectuent un audit en collaboration sur l'application

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

du *Règlement concernant les transferts de déchets* de l'Union européenne (UE). L'audit a été lancé en 2010 par le Comité de contact des présidents des ISC de l'UE. Le *Règlement* a pour but d'assurer un contrôle des transferts internationaux de déchets afin de prévenir le transfert ou le rejet illégal de déchets dangereux.

L'objectif de l'audit est d'améliorer l'application du *Règlement* en présentant des observations sur les différences entre les stratégies d'application de la loi et la performance en ce qui concerne les résultats et la production des effets voulus au sein des pays.

Les participants ont convenu d'une stratégie d'audit et d'un modèle de conception communs. Ils se sont également entendus sur neuf questions d'audit, un ensemble de normes, les informations nécessaires, et un aperçu de la méthode d'analyse des données. Les normes portent sur la saine gestion, la coopération, l'application de la loi, la qualité de l'information et les normes relatives au *Règlement*.



Les ISC des pays de l'Union européenne réalisent un audit en collaboration sur le transfert des déchets.

Outre les rapports nationaux, un rapport conjoint sera publié vers la fin de 2012.

Pour renseignements, prière de communiquer avec Jan Willem van de Wardt (j.vandewardt@rekenkamer.nl).

D'autres régions favorisent la réalisation d'audits environnementaux en collaboration

ASOSAI

Plusieurs ISC dans la région de l'ASOSAI (notamment celles de la Chine, de la Corée du Sud, de l'Indonésie et de la Malaisie) ont acquis des connaissances sur les audits environnementaux en collaboration, mais peu d'entre elles ont réalisé de tels audits. Ces ISC semblent préférer les audits parallèles. Les ISC ont recensé des défis liés à la langue et à la technologie qui ont nui à la collaboration.

Des pays de l'ASOSAI (notamment le Bangladesh, le Bhoutan, la Chine, l'Indonésie, la Malaisie, le Népal et la Thaïlande) ont participé au programme transrégional sur les problèmes environnementaux dans l'exploitation forestière de l'Initiative de développement de l'INTOSAI.

La Russie et la Chine ont tenu un atelier conjoint sur l'audit environnemental en Russie en septembre 2010. Ces pays ont discuté d'un grand éventail de sujets et étudié les possibilités d'audits environnementaux en collaboration.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le GTVE de l'ASOSAI (cnao@audit.gov.cn).

OLACEFS

La région de l'OLACEFS se distingue par sa capacité de faire intervenir plusieurs ISC dans l'audit de questions environnementales essentielles.

Audit de performance en collaboration sur la mise en œuvre des engagements de la *Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)*

En avril 2009, la huitième réunion de la Commission spéciale technique sur l'environnement (COMTEMA), qui est le GTRVE de l'OLACEFS, a eu lieu à Buenos Aires, en Argentine. Lors de la réunion, les participants ont convenu de réaliser un audit en collaboration afin d'examiner la conformité des gouvernements régionaux aux engagements de la CCNUCC. Les ISC de l'Argentine, du Brésil (coordonnateur), de la Colombie, du Costa Rica, du Salvador, du Honduras, du Panama, du Paraguay et du Pérou ont participé au projet.

Un cadre stratégique d'audit a été élaboré afin de soutenir les audits à l'échelle nationale. Ce cadre est semblable à celui qui a été adopté pour l'audit international en collaboration effectué par le GTVE de l'INTOSAI. Chaque ISC a conçu et réalisé des audits et a communiqué les résultats à l'échelle nationale, conformément à ses méthodes et normes internes, selon les priorités de son pays en matière de changements climatiques. Les audits ont porté sur la gestion des mesures prises pour s'attaquer aux changements climatiques, l'élaboration et la communication d'inventaires des gaz à effet de serre, et l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'atténuation et d'adaptation.

DOSSIER SPÉCIAL SUR L'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

Le rapport préliminaire faisait état des différentes optiques et stratégies analytiques des équipes d'audit des ISC participantes. Ces différences étaient également manifestes lors de la dernière réunion pour discuter de l'audit en collaboration. Il a donc été difficile de produire un rapport homogène et cohérent, et ce, malgré la volonté des participants.

Audit de performance en collaboration sur la gestion environnementale des activités de conservation des ressources naturelles dans la région de l'Amazonie

Les ISC ayant participé à l'audit sont celles du Brésil, de la Colombie (coordonnateur), de l'Équateur et du Pérou.

Les ISC participantes ont fondé leurs critères d'audit sur le *Traité de coopération amazonienne*, et les partenaires de l'audit ont décidé de répartir les sujets de recherche entre eux :

- Équateur : Protection des peuples indigènes
- Pérou : Mise en œuvre complète du *Traité de coopération amazonienne*
- Brésil : Macro-zonage
- Colombie : Zones protégées et écotourisme

Pour renseignements, prière de communiquer avec le GTVE de l'OLACEFS (relacionesinstitucionales@agn.gov.ar).

AFROSAI

L'ISC de la Tanzanie, coordonnateur régional du GTRVE de l'AFROSAI, a demandé aux ISC de la région d'effectuer des audits en collaboration afin d'examiner des questions régionales, comme la gestion des déchets, la déforestation, la gestion de l'eau et la protection de la nature.

Les audits régionaux entrepris dans la région de l'AFROSAI visent à analyser les problèmes environnementaux liés aux étendues d'eau communes. Plusieurs pays de l'Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya, Ouganda, Rwanda et Burundi) participent à l'audit en collaboration portant sur le lac Victoria. La publication d'un rapport conjoint est prévue en 2012. Les leçons tirées de l'audit du bassin du lac Victoria seront pris en considération lors d'un audit du lac Tchad réalisé par la Commission de renforcement des capacités techniques de l'AFROSAI, sous la direction de l'ISC du Tchad.

Pour renseignements, prière de communiquer avec Robert Cheyo du GTVE de l'AFROSAI (rcheyo@nao.go.tz).



Le point *sur la coopération* **INTOSAI-** **communauté des bailleurs de fonds**

Lancement de la nouvelle Base de données relative aux projets de renforcement des capacités des ISC

Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds

La nouvelle Base de données relative aux projets de renforcement des capacités des ISC, lancée en janvier 2012 (www.SAIdevelopment.org), contient des informations sur toutes les initiatives de renforcement des capacités destinées aux ISC.

Cette base de données, qui est une version légèrement modifiée de l'ancien Catalogue de la Commission de renforcement des capacités, est hébergée par l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI). Elle a pour but de donner à l'INTOSAI, à la communauté des bailleurs de fonds et aux autres parties intéressées une vision globale de l'aide fournie aux membres de l'INTOSAI et d'améliorer la coordination des initiatives de renforcement des capacités. Conformément aux politiques de l'ancien Catalogue de la Commission, son contenu est publié en ligne et accessible au public.

Raison d'être de la Base de données

Cette base de données a des buts multiples :

- **Améliorer la coordination de l'aide fournie aux ISC par les divers partenaires du développement, en informant ces derniers sur les initiatives en cours et prévues.** Une meilleure connaissance des activités auxquelles prennent part les autres intervenants évite aux partenaires du développement de réaliser des travaux déjà accomplis par d'autres et peut favoriser les interventions conjointes qui réduisent les coûts opérationnels pour les ISC bénéficiaires.
- **Améliorer les connaissances sur l'aide fournie aux ISC.** En ayant une meilleure idée du volume, de la distribution géographique et de la nature de l'aide fournie aux ISC, l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds seront en mesure de prendre des décisions stratégiques plus judicieuses et disposeront d'un étalon de mesure qui facilitera l'évaluation des résultats. Ces données seront également utiles en recherche universitaire. En effet, on pourrait effectuer des analyses, par exemple, sur l'évolution des niveaux d'aide financière aux ISC, la mesure selon laquelle l'aide est fondée sur les plans stratégiques, la distribution géographique de l'aide, et l'importance de la coopération sud-sud et entre pairs.
- **Améliorer la distribution géographique de l'aide.** La base de données permettra aux partenaires du développement de repérer les ISC et les régions de l'INTOSAI qui reçoivent actuellement une aide restreinte.

Information comprise dans la Base de données

Pour que cette base de données remplisse son office, elle doit être la plus exhaustive et à jour possible. Il faut que les renseignements sur toutes les initiatives de renforcement des capacités à l'intention des ISC y soient enregistrés, quelle que soit leur importance. Ainsi, l'aide fournie aux ISC par les bailleurs de fonds, les pairs et les fournisseurs de services devrait y figurer, y compris les initiatives nationales, régionales et internationales. Les initiatives en cours et prévues devraient d'ailleurs y figurer en priorité. Les propositions de projets soumis dans le cadre de l'Appel mondial à projets pour le renforcement des capacités des ISC de 2011 lancé par la Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds y ont été inscrites.

À l'heure actuelle, la Base de données contient des renseignements sur plus de 150 initiatives en cours, prévues et proposées, qui vont de vastes programmes de réforme des finances publiques à de la formation d'une durée de quelques semaines pour le personnel des ISC.

Utilisation de la Base de données

Les renseignements présentés dans la base de données sont publics. Les données peuvent être triées en ligne en fonction de différentes variables ou exportées sous forme de fichier Excel pour permettre aux utilisateurs d'en faire une analyse approfondie. Pour inscrire des projets dans la Base de données, l'utilisateur doit disposer des droits d'accès nécessaires. Il peut en faire la demande en remplissant un formulaire qui se trouve sur le site Web.

Inscription des projets dans la Base de données

Dans un premier temps, les intervenants qui fournissent de l'aide au renforcement des capacités sont encouragés à inscrire l'information dont ils disposent sur les initiatives auxquelles ils prennent part. Cela allégera la tâche des ISC qui reçoivent de l'aide, qui pourront ainsi utiliser leurs maigres ressources à d'autres fins. Les fournisseurs d'aide comprennent les bailleurs de fonds et les ISC ou les régions de l'INTOSAI qui offrent de l'aide ou de la formation à d'autres ISC. Une lettre a été envoyée aux groupes de travail régionaux de l'INTOSAI pour leur demander d'inscrire les renseignements dont ils disposent sur leurs propres activités de renforcement des capacités et de faire suivre cette demande aux ISC qui fournissent de l'aide dans leur région. Les bailleurs de fonds ont été invités à faire inscrire les renseignements dont ils disposent par la Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds, et plusieurs organisations l'ont déjà fait.

Pour assurer l'uniformité des renseignements inscrits, l'IDI a formulé des lignes directrices et, dans une certaine mesure, assure un contrôle-qualité des données. En outre, l'IDI rappellera régulièrement aux organismes qui ont inscrit des données de les vérifier et d'y apporter les mises à jour et ajouts nécessaires. Un comité consultatif chargé de formuler des commentaires sur l'évolution de la Base de données a été formé. Ce comité est présidé par le Bureau d'audit national du Royaume-Uni, en sa qualité de président du Sous-comité de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI.

Des renseignements complémentaires sur la Base de données sont affichés à l'adresse www.SAIdevelopment.org. Prière de faire parvenir vos questions, commentaires ou renseignements à l'IDI : admin@saidevelopment.org. Pour renseignements d'ordre général, prière de communiquer avec le Secrétariat INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds : intosai.donor.secretariat@idi.no.

N'oubliez pas d'ajouter le site www.SAIdevelopment.org à vos favoris!



Quatrième réunion du Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds

La quatrième réunion du Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds s'est tenue à Jaipur, en Inde, du 23 au 25 février 2012. La rencontre, qui était organisée par le Contrôleur et Auditeur de l'Inde, a attiré plus de 50 représentants de l'INTOSAI et de la communauté internationale des bailleurs de fonds.

Le Comité de pilotage a mis en relief d'importants progrès depuis sa dernière réunion, en juillet 2011, notamment :

- le lancement de huit nouvelles initiatives internationales et régionales, notamment un programme international visant la mise en œuvre des ISSAI et doté d'un financement de 2,85 millions de dollars américains.
- la réalisation de progrès dans le jumelage des ISC qui ont besoin d'aide avec les bailleurs de fonds et les ISC disposés à leur en offrir. À la suite de l'appel mondial à projets lancé en septembre 2011, des ISC de toutes les régions de l'INTOSAI ont soumis 55 propositions. Au cours de la réunion, les participants ont exprimé leur intérêt à l'égard de 14 de ces propositions, et ils se sont engagés à jumeler plus de propositions au cours des trois mois suivants;
- une entente entre des organisations donatrices partageant la même vision quant au fonctionnement d'un fonds commun international pour le renforcement des capacités des ISC, lequel sera lancé cette année en complément de l'aide existante;
- le lancement de la Base de données relative aux projets de renforcement des capacités des ISC, qui vise à faciliter l'amélioration et la coordination de l'aide fournie aux ISC, sur le site <http://www.SAIdevelopment.org>;
- la poursuite de l'élaboration d'un outil servant à mesurer la performance des ISC;
- la participation de l'INTOSAI au Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, en 2011, mettant en relief le rôle crucial des ISC pour la promotion du développement durable.

Le Comité de pilotage s'est également entendu sur la teneur du programme de travail de 2012 de la Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds.

La cinquième réunion du Comité de pilotage devrait avoir lieu du 17 au 19 octobre à Londres, au Royaume-Uni, et sera organisée par le Bureau d'audit national du Royaume-Uni.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Secrétariat de la Coopération INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds :

Courriel : intosai.donor.secretariat@idi.no

Site Web : <http://www.idi.no>

Réunion de la Sous-commission des normes de contrôle interne

Les membres de la Sous-commission des normes de contrôle interne de l'INTOSAI se sont réunis les 24 et 25 avril à Varsovie, en Pologne, pour discuter de l'avancement de leurs travaux, rédiger des questionnaires en vue d'élaborer de nouvelles lignes directrices plus détaillées et planifier les activités futures de la Sous-commission.



Participants à la réunion d'avril 2012 de la Sous-commission des normes de contrôle interne à Varsovie, en Pologne.

La Chambre suprême de contrôle de la Pologne, qui préside la Sous-commission depuis le dernier INCOSAI, en novembre 2010, organisait la rencontre. Des représentants des ISC de 14 pays (Afrique du Sud, Autriche, Bangladesh, Belgique, Brésil, Chili, France, Géorgie, Hongrie, Lituanie, Oman, Pays-Bas, Roumanie et Russie) y ont pris part, de même que des représentants de deux organisations qui ont coopéré avec la Sous-commission, l'Institut des auditeurs internes (IIA) et le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission).

La Sous-commission avait pour principal objectif de promouvoir le *Guide sur la bonne gouvernance de l'INTOSAI* (les INTOSAI GOV) auprès des gestionnaires du secteur public. Pour la période 2010 à 2013, la Sous-commission visait accomplir les cinq tâches suivantes : 1) préparer des exemples de mesures de contrôle interne pour l'ensemble des objectifs et des composants du contrôle interne; 2) promouvoir activement les INTOSAI GOV; 3) travailler à l'intégration du concept de contrôle interne et la gestion des risques; 4) rédiger une communication concernant les rapports sur le contrôle interne; et 5) élaborer une plateforme en ligne pour faciliter les travaux de la Sous-commission et servir de source d'information sur le contrôle interne. Lors de cette réunion, les coordonnateurs de ces différentes tâches ont fait le point sur les progrès réalisés.

Dans le cadre des tâches 3 et 4, la Sous-commission a élaboré des questionnaires d'enquête sur la gestion des risques et les rapports sur le contrôle interne dans le secteur

public, et les ébauches de ces questionnaires ont fait l'objet de discussions au cours de la réunion. Leur version définitive sera distribuée aux membres de l'INTOSAI plus tard au cours de l'année. Des rapports sur les résultats des enquêtes seront préparés d'ici mai 2013. Ils serviront à mettre à jour les lignes directrices existantes pertinentes.

Au cours de la première journée de la rencontre, les représentants des ISC de l'Autriche et de la Pologne ont exposé leurs pratiques exemplaires en matière de contrôle interne. Les participants des ISC du Bangladesh, du Chili, de la France et de la Russie ont parlé de leur expérience quant à la mise en œuvre du contrôle interne dans le secteur public. Au cours d'une autre partie de la réunion qui a été consacrée à la gestion des risques, les représentants de l'IIA, de la Belgique et de la Roumanie ont exposé leurs vues sur le sujet. Le lendemain, un représentant du COSO a donné un exposé sur les derniers changements proposés au cadre intégré de contrôle interne, et des participants des ISC de la Lituanie et de l'Afrique du Sud ont décrit leurs expériences en matière de rapports sur le contrôle interne.

Pour renseignements, prière de communiquer avec la Sous-commission des normes de contrôle interne :

Courriel : ics@nik.gov.pl

Site Web : <http://www.psc-intosai.org/ics>

12^e Assemblée de l'ASOSAI en Inde

Du 29 février au 3 mars 2012, le Bureau du contrôleur et de l'auditeur de l'Inde a été l'hôte de la 12^e Assemblée de l'ASOSAI, à Jaipur, en Inde. Conjointement à cette assemblée se sont tenues des réunions auxquelles ont pris part le secrétaire général de l'ASOSAI, l'administrateur de la formation, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et le 44^e Comité directeur de l'ASOSAI. Plus de 180 délégués de 42 pays ont participé à l'Assemblée. Dans son allocution d'ouverture, le Gouverneur du Rajasthan, S.E. Shivraj V. Patil, a fait remarquer que les pays représentés formaient les deux tiers de la population mondiale. En plus des nombreux délégués et observateurs de différents pays, étaient présents le président de l'INTOSAI, Terence Nombembe, le secrétaire général de l'INTOSAI, Josef Moser, et la représentante du président de l'EUROSAI, Helena Lopez.

L'assemblée triennale a débuté par une cérémonie d'ouverture au cours de laquelle le Gouverneur et Ministre en chef du Rajasthan, le Contrôleur et Auditeur de l'Inde et prochain président de l'ASOSAI, Vinod Rai, et le président sortant de l'ASOSAI et Auditeur général du Pakistan, Muhammad Akhtar Buland Rana, ont prononcé une allocution. Les participants ont ensuite écouté le compte rendu des activités réalisées depuis la réunion précédente.



Dignitaires et représentants officiels à la cérémonie d'ouverture de la 12^e Assemblée de l'ASOSAI.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, M. Nombembe a insisté sur la nécessité de centrer les efforts sur le renforcement des ressources humaines, de manière à permettre aux ISC d'améliorer leurs capacités d'analyse et de diagnostic. Même s'il reconnaît que le développement des ressources humaines exige un investissement à long terme, il a toutefois précisé que cela pouvait se faire de manière économique et relativement aisée grâce à des initiatives comme le jumelage, le détachement et les stages.

M. Moser a fait le point sur l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la résolution sur l'indépendance des ISC, qui reconnaît expressément que les ISC sont plus efficaces si elles sont indépendantes et protégées contre toute influence extérieure. Cette résolution encourage notamment les États et les organisations membres à appliquer les principes des déclarations de Lima et de Mexico.

M^{me} Lopez a précisé que l'on s'attend à ce que les ISC, qui sont les gardiens de l'intérêt public, intensifient leurs activités d'audit afin de rehausser l'importance de l'éthique dans le secteur public et de contribuer à la lutte contre la fraude et la corruption.

Au sein de l'ASOSAI, les activités d'importance réalisées au cours des trois dernières années comprennent l'adoption du plan stratégique de l'ASOSAI pour 2011-2015, et d'un plan d'action pour guider sa mise en œuvre. Une évaluation à mi-parcours du plan a porté sur ses trois objectifs stratégiques (le renforcement des capacités des institutions, le partage des connaissances et la diffusion du savoir). L'évaluation a révélé que le plan avait correctement été mis en œuvre jusqu'à maintenant.

Des programmes de renforcement des capacités ont été offerts aux ISC membres, dont trois ateliers parrainés par l'ASOSAI, lesquels portaient sur l'audit de performance, l'audit environnemental et l'audit de la dette publique. Le programme de coopération de l'IDI et de l'ASOSAI a permis le lancement de deux programmes, l'un sur l'assurance qualité en audit de performance, en 2010, et l'autre sur l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique, en 2011. À la date de l'Assemblée, deux ateliers avaient été organisés pour chacun.



Participants à la 12^e Assemblée de l'ASOSAI.

L'ASOSAI a parrainé des séminaires sur le renforcement du contrôle interne dans les ISC et sur l'intégration de l'éthique et de l'intégrité dans les pratiques d'audit des ISC. Elle a également établi une collaboration avec l'agence allemande de coopération internationale (GIZ) en 2010, au profit des ISC de l'Asie du Sud-Est.

Le neuvième projet de recherche de l'ASOSAI sur l'évaluation et l'amélioration des systèmes d'audit interne et du lien entre les services d'audit interne et les ISC a été achevé. Les résultats de la recherche aideront les membres de l'ASOSAI à mieux utiliser à la fois l'INTOSAI GOV 9140, *Audit interne – Indépendance au sein du secteur public*, et l'INTOSAI GOV 9150, *Coordination et coopération entre les ISC et les auditeurs internes au sein du secteur public*.

Les outils de communication de l'ASOSAI évoluent et sont une source d'information solide sur les activités de l'ASOSAI. Un site interactif permet aux membres de télécharger des nouvelles et des articles sur le site Web de leur initiative. De plus, de nouvelles fonctions d'inscription et de sondage en ligne ont simplifié le côté administratif des activités de renforcement des capacités. *L'Asian Journal of Government Audit* (la revue de l'ASOSAI), qui est publiée deux fois par année (avril et octobre) en anglais, est le moyen de communication d'information officiel de l'ASOSAI. De nouvelles chroniques y ont été ajoutées et la revue reçoit constamment des articles de qualité. Le prix de la revue de l'ASOSAI de 2009 à 2011 a été décerné à M. Batbayar Badamdorj de l'ISC de la Mongolie pour son article intitulé « Some Thoughts on the Role of Government Auditing » (réflexions sur le rôle de l'audit dans le secteur public).

Depuis 2000, l'ASOSAI tient des symposiums dans le but d'échanger des connaissances et des renseignements sur de nombreux sujets afin d'améliorer les capacités et l'efficacité des ISC. Le 5^e Symposium a eu lieu dans le cadre de la 12^e Assemblée. Il avait comme thème l'intégration des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI). Le Symposium comprenait des discours-programmes donnés par l'Inde et la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI, représentée par la Suède, des rapports spéciaux

présentés par les ISC de la Chine et de la Russie, et un exposé présenté par un groupe d'experts des ISC de l'Australie, du Bhoutan, de Chypre et du Pakistan. L'ISC du Kazakhstan et l'IDI ont présenté un exposé, et l'ISC du Vietnam a soumis un mémoire qui n'a pas fait l'objet d'un exposé.

La 13^e Assemblée de l'ASOSAI sera organisée par l'ISC de Malaisie, en 2015, et l'ISC de la Corée demeurera secrétaire général de l'ASOSAI.

L'Assemblée générale a approuvé la nomination comme membres du Comité directeur pour 2012-2015 des ISC des pays suivants : l'Arabie saoudite, le Bangladesh, la Chine, la Fédération de Russie, les Philippines et la Thaïlande. De plus, la Jordanie et la Turquie siègeront au Comité d'audit.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Directeur général (Division des relations internationales) de l'ISC de l'Inde, Jagbans Singh : SinghJ@cag.gov.in. Un compte rendu exhaustif et des photos peuvent être consultés sur le site Web de l'Assemblée : <http://www.12asosaiassembly.org>.

Réunion de planification stratégique de la CAROSAI

Vingt-deux auditeurs généraux et directeurs d'audit de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques des Caraïbes (CAROSAI) ont tenu une réunion de planification stratégique de haut niveau à Kingston, à la Jamaïque, du 7 au 9 mai 2012. La réunion a permis de jeter les bases du plan stratégique de la CAROSAI pour 2012-2015.

Les auditeurs généraux et les directeurs d'audit ont examiné les façons dont les bureaux d'audit de la région peuvent collaborer entre eux afin d'améliorer l'échange de connaissances et de renforcer leur capacité de s'assurer que les gouvernements rendent mieux compte de la façon dont ils dépensent l'argent des contribuables. Au cours de la dernière journée de la réunion, les participants sont passés à l'examen des progrès liés au projet de la CAROSAI et de la Banque mondiale.



Les participants de la réunion de planification stratégique de la CAROSAI à la Jamaïque.

La réunion a été parrainée par le programme PRODEV de la Banque interaméricaine de développement et par l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).

Les discussions ont porté sur la flexibilité constitutionnelle, les avis professionnels, et les pouvoirs qu'un auditeur général ou un directeur d'audit peut raisonnablement exercer lorsque les mécanismes redditionnels sont limités. Les participants ont également examiné la relation entre une loi sur l'audit et l'exécution efficace des fonctions de surveillance du Parlement.

La région de la CAROSAI doit composer avec divers environnements d'audit influencés par des personnes clés. L'utilisation avisée de l'examen par les pairs, de la planification stratégique et de la gestion des risques peut favoriser la réalisation d'énormes progrès. Les participants ont discuté dans les grandes lignes des aspects suivants :

- le rôle et la contribution d'un bureau d'audit;
- la valeur d'un bureau d'audit – et pour qui;
- les lois existantes et la nécessité de les moderniser;
- les conséquences possibles du maintien du statu quo;
- la détermination d'avenues de réforme.

Les cadres portant sur l'échange de connaissances et le réseautage régional sont axés sur la gestion des activités. Ces deux cadres sont innovateurs et opportuns – on a entrepris le remaniement d'un site Web afin de favoriser le réseautage régional pour permettre l'atteinte des objectifs du plan stratégique et l'échange de connaissances.

Pour renseignements, prière de communiquer avec le Secrétariat de la CAROSAI : carosai@gosl.gov.lc.

Programmes de planification stratégique de l'IDI mis en œuvre par l'ASOSAI, le CREFIAF et l'OLACEFS

La mise en œuvre des programmes de planification stratégique au sein de l'ASOSAI, du CREFIAF et de l'OLACEFS progresse selon les plans établis.

À l'ASOSAI, les sept ISC participantes se sont réunies pour l'Atelier sur l'évaluation des besoins qui a eu lieu au début d'avril. Après l'atelier, les ISC doivent effectuer des évaluations des besoins dans leurs institutions respectives. Ces évaluations feront ensuite l'objet d'un examen par des experts et des pairs. Une fois les évaluations des besoins terminées, les ISC se rencontreront de nouveau dans le cadre de l'Atelier sur la planification stratégique en septembre 2012.



Des membres de l'ISC du Laos ont participé à l'Atelier sur l'évaluation des besoins dans le cadre du Programme de planification stratégique de l'IDI et de l'ASOSAI.

Compte tenu du grand intérêt suscité par le programme au sein du CREFIAF, le Programme de planification stratégique a été divisé en deux séances. En juin, deux réunions de conception ont eu lieu dans la région : la première visait à préparer le matériel de cours de l'Atelier de planification opérationnelle destiné au premier groupe d'ISC et la deuxième, à préparer le matériel de l'Atelier de planification stratégique pour le deuxième groupe d'ISC. Les deux ateliers auront lieu en août 2012.

À l'OLACEFS, un Atelier de planification stratégique a eu lieu en mai 2012. Les cinq ISC participantes ont assisté à l'atelier afin de renforcer leurs compétences liées à la réalisation d'une planification stratégique pratique et efficace. Après l'atelier, on s'attend à ce que les ISC élaborent des ébauches de plans stratégiques qui feront ensuite l'objet d'un examen par des experts et des pairs.

NOUVELLES DE L'IDI



La rubrique Nouvelles de l'IDI vous tient informés des travaux et des programmes de l'Initiative de développement de l'INTOSAI. Pour en savoir davantage sur l'IDI et obtenir de l'information à jour entre les numéros de la Revue, visitez le site Web : www.idi.no.

Cours en ligne sur l'approche basée sur l'analyse des risques en matière d'audit financier

L'IDI a déjà donné deux sessions du Programme sur l'approche basée sur l'analyse des risques en matière d'audit financier en collaboration avec la CAROSAI. Étant donné que le sujet est pertinent pour les ISC de toutes les régions de l'INTOSAI, l'IDI a élaboré un cours en ligne sur l'approche basée sur l'analyse des risques en matière d'audit financier. Le cours est fondé sur le *Guide portant sur l'approche basée sur l'analyse des risques en matière d'audit financier* produit par l'IDI et la CAROSAI et cadre avec les ISSAI et les normes internationales pertinentes. Le cours en ligne de cinq semaines a été offert en avril et en mai 2012, et 101 participants de 28 ISC s'y sont inscrits.

Programme d'assurance qualité de l'IDI et de l'ARABOSAI

D'après les résultats du Programme d'évaluation des besoins de l'IDI et de l'ARABOSAI, exécuté en 2007 et en 2008, de nombreuses ISC avaient un besoin urgent de renforcer leurs capacités en matière d'assurance qualité. Pour répondre à ce besoin, l'IDI et la région ont lancé un Programme d'assurance qualité en 2011. L'objectif de ce programme est de former le personnel des ISC à réaliser des revues de l'assurance qualité au niveau institutionnel ainsi que dans le cadre d'audits financiers et de performance. Le programme comprend également un Atelier sur les pratiques de facilitation. Cet atelier permet donner aux ISC les outils nécessaires pour former d'autres membres du personnel en assurance qualité. Un *Manuel d'assurance qualité* sera élaboré dans le cadre du programme. On s'attend à ce que toutes les ISC participantes adaptent le manuel à leur situation.

Programme de renforcement des capacités en matière de contrôle informatique de l'IDI et de l'AFROSAI anglophone

L'IDI aidera l'AFROSAI anglophone à renforcer ses capacités dans le domaine du contrôle informatique. Elle a donc récemment lancé un nouveau programme sur ce sujet. L'objectif principal du programme est de former le personnel des ISC à réaliser des audits informatiques comme partie intégrante de leurs fonctions d'audit. Pour ce faire, le programme sera composé d'ateliers et de formation en cours d'emploi. Les ISC participantes doivent réaliser des contrôles informatiques pilotes et communiquer leurs constatations. Le programme sera fondé sur les Directives relatives aux contrôles informatiques élaborées par le Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information de l'INTOSAI.

Programme transrégional sur les problèmes environnementaux dans l'exploitation forestière

Quinze ISC de l'ASOSAI, de l'AFROSAI anglophone et de la CAROSAI ont achevé leurs audits forestiers pilotes dans le cadre du Programme transrégional sur les problèmes environnementaux dans l'exploitation forestière, qui a pris fin cette année. Le programme avait pour objectif de renforcer les compétences du personnel

et les capacités organisationnelles liées à la réalisation d'audits de performance dans le domaine de l'exploitation forestière. Le programme a été offert en collaboration avec le Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI. En juin 2012, une réunion bilan a eu lieu avec les personnes-ressources et les représentants des ISC participantes afin d'élaborer les derniers produits du programme, les études de cas portant sur les audits forestiers et un recueil des rapports d'audit pouvant servir de référence dans le cadre d'audits futurs.

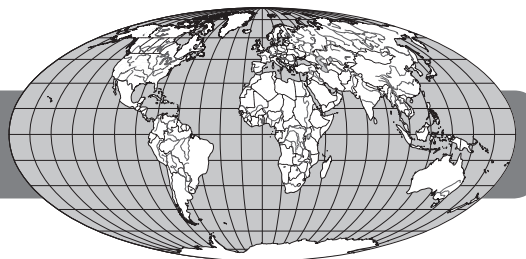
Programme transrégional de mise en œuvre des ISSAI

L'IDI lancera en 2012 les principales activités de son programme le plus exhaustif jusqu'à ce jour, à savoir le Programme de mise en œuvre des ISSAI. Le programme, qui est financé par la Banque mondiale, prendra fin en 2015. Il mettra l'accent sur la mise en œuvre des ISSAI portant sur l'audit financier (y compris l'audit de conformité) et l'audit de performance du niveau 4 du cadre des ISSAI. Le programme sera d'abord offert aux ISC des régions anglophones. L'IDI établira un partenariat avec la Commission des normes professionnelles et ses sous-commissions, la Commission de renforcement des capacités et ses sous-comités, les régions de l'INTOSAI et d'autres organisations professionnelles afin d'obtenir l'expertise nécessaire pour le programme. D'autres informations sur ce programme seront présentées dans les prochains numéros de la *Revue*.

Pour renseignements, prière de communiquer avec l'IDI :

Courriel : idi@idi.no

Site Web : <http://www.idi.no>



Événements de l'INTOSAI 2012

<p>Juillet</p>	<p>Août</p> <p>31-1^{er} septembre</p> <p>Réunion du Sous-comité 2 de la Commission de renforcement des capacités Lima, Pérou</p>	<p>Septembre</p> <p>10-11 Réunion du Sous-comité 3 de la Commission de renforcement des capacités Luxembourg</p> <p>17-18 Septièmes Journées EUROSAI-OLACEFS Tiflis, Géorgie</p> <p>19-20 Réunion de la Sous-commission pour l'audit de conformité Vilnius, Lituanie</p> <p>20 Réunion du Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités Oslo, Norvège</p> <p>25-26 Réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage et de gestion des connaissances Luxembourg</p>
<p>Octobre</p> <p>1-4 Réunion du Groupe de travail sur la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux Sopot, Pologne</p> <p>2-5 15^e Congrès de la PASAI Nouméa, Nouvelle-Calédonie</p> <p>16 Réunion de la Commission des affaires financières et administratives Londres, Royaume-Uni</p> <p>17-19 Réunion du Comité de pilotage INTOSAI-communauté des bailleurs de fonds Londres, Royaume-Uni</p>	<p>Novembre</p> <p>4-11 XXII^e Assemblée générale de l'OLACEFS Brésil</p> <p>20-21 63^e réunion du Comité directeur de l'INTOSAI Chengdu, Chine</p>	<p>Décembre</p>
<p>Janvier</p>	<p>Février</p>	<p>Mars</p>

N.D.L.R. Ce calendrier est publié à l'appui de la stratégie de communication de l'INTOSAI et comme moyen d'aider les membres à planifier et à coordonner leurs engagements. Figurent dans cette rubrique régulière de la *Revue* les événements intéressant l'ensemble des membres de l'INTOSAI et les événements régionaux, tels que les congrès, les assemblées générales et les réunions du Comité directeur. En raison de l'espace restreint, les nombreux cours de formation et autres réunions professionnelles des régions ne peuvent être inclus. Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire général de chaque groupe de travail régional.